



Rapport de Transparence 2021

EY Belgique



Building a better
working world

Table des matières

Message de la direction	3
A propos de nous.....	6
Structure juridique, organisation et gouvernance	6
L'organisation du réseau	8
La création de valeurs à long terme pour le vivre-ensemble	10
Notre engagement pour une qualité d'audit durable.....	12
L'infrastructure au service de la qualité.....	12
Le partage des valeurs professionnelles	16
Le système de contrôle interne de la qualité de l'audit.....	18
L'acceptation et le maintien de la relation avec le client.....	20
L'exécution des missions d'audit.....	21
Les revues et consultations.....	24
Rotation et longue association	25
Le contrôle interne de la qualité	26
Le contrôle externe de la qualité.....	27
L'analyse des causes.....	27
La conformité aux exigences légales	27
Les pratiques en matière d'indépendance	29
La formation continue des professionnels de l'audit.....	32
Développement des employés EY	32
Chiffre d'affaires et rémunération	34
L'information financière	34
La rémunération des associés	35
Annexe 1: Liste des entités d'intérêt public	36
Entités d'intérêt public pour lesquelles EY Belgique effectue un audit.....	36
Annexe 2: Liste des sociétés membres d'EYG enregistrées	37

Message de la direction



Patrick Rottiers
Président d'EY Belgique

Nous avons le plaisir de vous présenter notre rapport de transparence d'EY en Belgique pour 2021. Nous pensons que l'amélioration constante de la qualité de nos audits ainsi que la gestion des risques et le maintien de notre indépendance devraient être transparent à l'égard de nos parties prenantes. Le présent rapport est dans cette perspective un des moyens de communication dont nous disposons.

La qualité de nos audits demeure notre première priorité et elle est au cœur de notre engagement à servir l'intérêt général. Les auditeurs jouent un rôle crucial dans le fonctionnement des marchés financiers en favorisant la transparence qui permet d'accroître la confiance des investisseurs. Les entreprises, les régulateurs et les autres parties prenantes comptent sur nous pour répondre à cette exigence dans toutes nos missions.



Leen Defoer
Associée responsable du
département Assurance
d'EY Belgique

Nous nous focalisons sur les investissements permettant une amélioration continue de ce que nous faisons au travers de la mise en œuvre d'équipes performantes et inclusives et le renforcement de la confiance grâce aux audits que nous réalisons.

La réputation d'EY Belgique se fonde sur la fourniture à chaque société de prestations d'audit de haute qualité en toute objectivité et dans le respect des règles éthiques.

Nous partageons pleinement les objectifs de transparence du Règlement Européen n° 537/2014 relatif aux exigences spécifiques applicables au contrôle légal des comptes des entités d'intérêt public qui requiert de la part des auditeurs des entités d'intérêt public (« EIP ») la publication d'un rapport annuel de transparence.

Le rapport de transparence 2021 d'EY Belgique est conforme aux dispositions de la loi du 7 décembre 2016 portant sur l'organisation de la profession et de la supervision publique des réviseurs d'entreprises et au règlement n° 537/2014 du Parlement européen. Il couvre l'exercice qui se clôture au 30 juin 2021 et tient compte des événements récents pertinents. Il vous apportera des informations sur la façon dont nous créons de la valeur à long terme pour la société ainsi que sur notre engagement envers la qualité au travers de notre initiative « Sustainable Audit Quality » ("SAQ"), sur la manière dont nous mettons en pratique les valeurs professionnelles, sur la façon dont nous réalisons nos audits, sur notre approche de la qualité des audits, sur notre gestion de l'indépendance ainsi que sur la manière dont nous gérons l'impact du COVID 19 sur nos activités.

Pendant la pandémie mondiale, l'accent a été mis sur la réalisation d'audits de haute qualité. A cet égard, un ensemble complet d'actions a été élaboré afin de mieux évaluer les risques et d'y répondre, en mettant particulièrement l'accent sur les risques de fraude.

Dans le cadre de la stratégie globale NextWave, nous avons également pris un engagement permanent en faveur de la durabilité afin de créer une valeur à long terme pour toutes les parties prenantes. Il s'agit notamment de l'ambition d'être globalement négatif en carbone d'ici 2021, après avoir atteint la neutralité carbone en 2020, et zéro émission nette en 2025, ce qui constitue une étape importante dans le parcours de durabilité d'EY. EY Belgique apporte sa contribution à la réalisation de ces objectifs.

Notre objectif: *"Building a better working world"*

EY s'est engagé à contribuer à la construction d'un monde professionnel meilleur (« Better Working World »). Notre expertise et la qualité des services fournis par les collaborateurs d'EY contribuent à construire la confiance dans la vie économique et les marchés financiers. Les auditeurs d'EY sont au service de l'intérêt public au travers de la réalisation de manière indépendante d'audits de qualité tout en faisant preuve d'intégrité, d'objectivité et de scepticisme professionnel. Nous sommes appelés de cette façon à jouer un rôle crucial dans la construction d'un « better working world » pour les collaborateurs d'EY, nos clients et la société dans son ensemble.

EY Belgique se concentre sur l'amélioration de la qualité de l'audit et à travers notre indépendance qui est fondamentale pour nous. Nous attachons une grande importance à différents facteurs dont notamment les résultats des inspections internes et externes. L'amélioration continue de nos audits exige de pouvoir remettre en cause à tout moment la façon dont nous opérons. Pour ce faire, nous analysons les résultats des inspections afin d'adopter les mesures adéquates.

Plus que jamais, la confiance au niveau de nos marchés de capitaux à l'égard de l'information financière n'a jamais été aussi grande et nul doute que les auditeurs y jouent un rôle important.

En ligne droite de nos objectifs tels que nous les avons décrits dans le rapport de transparence de l'année dernière, EY Belgique a adopté en 2021 de nouvelles mesures destinées à continuer à améliorer la qualité de ses services notamment en encourageant des initiatives telles que celles énoncées dans le programme SAQ. Nous pouvons de manière concrète citer les éléments suivants :

- La pérennisation du nombre de missions de contrôle faisant l'objet de nos initiatives de coaching, telle que le « Key Findings Review » ("KFR"), ainsi que l'intensification des sessions de coaching existantes avec nos assistants et nos seniors ("Basic GAM") ;
- La poursuite de la digitalisation et de l'automatisation de notre approche d'audit, avec la contribution d'EY Belgique sous la forme de pilotes dans l'initiative EY Digital GAM (GAM veut dire "Global Audit Methodology"). Il est intéressant de noter que le nombre de missions déployant effectivement EY Digital GAM a considérablement augmenté en 2021. La simplification et l'intensification de la standardisation, ainsi que la possibilité d'analyser l'ensemble des données de nos clients (via EY Helix), contribuent positivement à améliorer de manière continue la qualité de nos audits ;
- Le suivi de nos associés d'audit au travers d'un certain nombre d'indicateurs clefs axés sur les aspects de qualité.

EY Belgique investit des ressources importantes à la fois sur le plan technologique et humain afin de répondre aux attentes de nos clients qui se tournent de plus en plus vers la digitalisation. L'accent que nous mettons sur la technologie pour rendre nos audits plus digitaux, tout en continuant à améliorer l'efficacité et la qualité, n'est pas passé inaperçu auprès de nos clients et prospects. Ceci nous a permis en 2021 de gagner de nouveaux clients importants au niveau des entités d'intérêt public.

Au cours de l'année à venir, nous continuerons à déployer les ressources nécessaires à l'alignement de nos systèmes de contrôle interne de la qualité à la norme de qualité pour les cabinets d'audit, appelée ISQM-1, conformément aux exigences de notre organisation au niveau global. Bien que cette norme ne s'appliquera effectivement qu'à partir de notre exercice 2023, nous sommes conscients de son importance et son impact positif sur la qualité, et nous préparons déjà sa mise en œuvre depuis le début de l'exercice 2021.

Bien entendu, nous avons continué à subir l'impact de la pandémie de COVID-19 au cours de l'exercice 2021. Nous avons toujours pris les mesures appropriées pour protéger nos employés et nos clients de la meilleure façon possible. Nous avons d'ores et déjà mentionné dans notre Rapport de Transparence 2020 que la transition vers le télétravail s'était déroulée de manière très harmonieuse, et il n'en est pas allé autrement en 2021.

Notre technologie et la flexibilité dont nos employés et nos clients ont fait preuve, et continuent de faire preuve, ont grandement contribué au succès de notre gestion de la crise et continueront de le faire.

Nous sommes profondément convaincus que nos investissements dans la technologie et les talents, entourés d'une infrastructure appropriée, nous permettront de continuer à nous développer durablement dans les années à venir et de garantir la qualité de notre modèle opérationnel. Nous invitons tous nos lecteurs, investisseurs, membres des comités d'audit, entreprises, autorités de régulation et autres parties prenantes, à poursuivre le dialogue avec nous sur notre stratégie comme sur tous les sujets qui sont abordés dans le présent rapport.

Le 29 octobre 2021

A blue ink signature, appearing to be 'PR', written in a stylized, cursive manner.

Patrick Rottiers
Président d' EY Belgique
EY Réviseurs d'Entreprises

A blue ink signature, appearing to be 'LD', written in a stylized, cursive manner.

Leen Defoer
Associée responsable du
département Assurance
d'EY Belgique
EY Réviseurs d'Entreprises



A propos de nous

Structure juridique, organisation et gouvernance

En Belgique, Ernst & Young (« EY ») Réviseurs d'Entreprises et Ernst & Young (« EY ») Assurance Services ont adopté la forme d'une société à responsabilité limitée (« SRL »). EY Réviseurs d'Entreprises et EY Assurance Services sont inscrites au registre public de l'Institut des Réviseurs d'Entreprises respectivement sous les numéros B00160 et B00109. A la date du 30 juin 2021, seule EY Réviseurs d'Entreprises est active dans le domaine de l'audit des entités d'intérêt public. Toutes deux sont établies à De Kleetlaan 2, 1831 Diegem et sont des sociétés membres de la société Ernst & Young Global Limited, société britannique à responsabilité limitée par garantie (EYG).

L'objectif des deux sociétés est de réaliser des missions révisorales ou des activités compatibles avec celles-ci.

A côté des deux sociétés mentionnées, il y a lieu également de citer EY Europe SCRL (« EY Europe »), une société holding. EY Europe a été constituée en Belgique sous la forme d'une société coopérative à responsabilité limitée (« SCRL »). Elle est inscrite au registre public de l'Institut des Réviseurs d'Entreprises mais n'est pas en charge de missions d'audit ou ne fournit pas de prestations à des clients. EY Europe SCRL est la société mère d'EY Réviseurs d'Entreprises SRL.

Dans le présent rapport, nous référons à nous-mêmes comme « EY Belgique », « nous » ou « notre ». EY désigne l'ensemble des sociétés au niveau mondial qui sont membres du réseau d'EYG.

Apport

Les apports libérés au 30 juin 2021 par les actionnaires d'EY Réviseurs d'Entreprises SRL s'élèvent à € 10.672.810.

La majorité des droits de vote d'EY Réviseurs d'Entreprises SRL est détenue par EY Europe SCRL.

En outre, EY Réviseurs d'Entreprises SRL détient la quasi-totalité des actions d'EY Assurance Services SRL.

La structure de gouvernance d'EY Belgique s'appuie sur son assemblée générale, son conseil d'administration et le Président (« Country Managing Partner » ou « CMP ») d'EY Belgique.

Gouvernance

L'assemblée générale

L'assemblée générale regroupe tous les actionnaires d'EY Europe SCRL, EY Réviseurs d'Entreprises SRL et EY Assurance Services SRL. Elle est dotée des compétences qui lui sont conférées par les statuts et par la loi. Elle décide notamment de la modification des statuts, de la nomination et de la démission des administrateurs, de l'acceptation et de l'exclusion des actionnaires. Elle se prononce chaque année sur les comptes annuels. La liste des associés d'EY Réviseurs d'Entreprises SRL, d'EY Assurance SRL et d'EY Europe SCRL peut être consultée dans le registre public sur le site de l'Institut des Réviseurs d'Entreprises.

Le conseil d'administration

Le conseil d'administration est dirigé par son président et son vice-président. Il se compose des associés ainsi que d'autres administrateurs nommés par l'assemblée générale. Il dispose des compétences en matière d'administration et de gestion qui lui sont conférées par les statuts et par la loi. La liste des administrateurs d'EY Réviseurs d'Entreprises SRL, d'EY Assurance Services SRL et d'EY Europe SCRL peut être consultée dans le registre public sur le site de l'Institut des Réviseurs d'Entreprises.

Le Président d'EY Belgique (« Country Managing Partner »)

En Belgique, le Country Managing Partner (« CMP ») est chargé de coordonner toutes les questions opérationnelles nécessitant une approche ou une représentation locale. Le CMP est également vice-président du conseil d'administration d'EY Réviseurs d'Entreprises SRL.

Les sociétés membres du réseau d'EY

A côté d'EY Réviseurs d'Entreprises SRL, EY Assurance Services SRL et EY Europe SCRL, EY Belgique comprend également les autres sociétés membres d'EYG :

- EY Cognistreamer SRL
- EY Accountancy & Tax Services SRL
- EY Accountants SRL
- EY Advisory Services SRL
- EY Fiduciaire SRL
- EY Representation SRL
- EY Consulting SRL
- EY Tax Consultants SRL
- EY VODW SRL
- EY Solutions SRL
- EY Strategy and Transactions SRL
- EY Core Business Services SRL

La société d'avocats EY Law SRL est liée à EY Tax Consultants SRL par une alliance stratégique.

Les sociétés suivantes (qui ne sont pas opérationnelles), font également partie du réseau d'EY en Belgique :

- Pensioenfond PRO OFF
- Financieringsmaatschappij CDA SA

Les sociétés membres d'EY sont organisées autour de trois zones géographiques dénommée « Area » : Amérique, Asie-Pacifique, EMEIA (Europe, Moyen-Orient, Inde et Afrique). Ces zones se subdivisent en régions qui regroupent plusieurs sociétés membres sur une base géographique, à l'exception de la ligne de service compétente en matière d'Organisation de Services Financiers (« FSO ») qui regroupe sous une même zone géographique (« Area ») l'ensemble des sociétés membres qui s'y rattachent.

EY Belgique fait partie de la région EMEIA, qui regroupe des sociétés membres dans 96 pays. La région EMEIA comptait précédemment 10 sous-régions qui ont été réduites à 8 depuis le 1er juillet 2021. Suite à ce changement, EY Belgique fait désormais partie de la région Europe West tandis que ses activités relatives d'Organisation de Services Financiers sont rattachées à la région FSO.

Ernst & Young (« EMEIA ») Limited (« EMEIA Limited »), société de droit britannique à responsabilité limitée par garantie (company limited by guarantee) est la principale entité de coordination des sociétés membres d'EYG dans la région EMEIA. EMEIA Limited facilite la coordination et la coopération entre les sociétés membres d'EYG dans la région EMEIA, mais elle ne les contrôle pas. EMEIA Limited est une société membre d'EYG qui n'effectue aucune

opération financière et ne fournit pas de services professionnels.

Chaque région dispose d'un Forum d'Associé Régional (« RPF ») dont les membres apportent leur expertise et agissent comme organe de réflexion pour les dirigeants au niveau régional. L'associé désigné en qualité de Président du RPF est également chargé de représenter la région au Conseil de Gouvernance Global (voir page 8).

En Europe, il a y également une société holding EY Europe SCRL (« EY Europe »). EY Europe a été constituée en Belgique sous la forme d'une société coopérative à responsabilité limitée (« SCRL »). Elle est inscrite au registre public de l'Institut des Réviseurs d'Entreprises mais n'est pas en charge de missions d'audit ou ne fournit pas de prestations à des clients.

Dans les limites permises par les législations locales ou les exigences professionnelles, EY Europe SCRL a acquis ou fera l'acquisition de la majorité des droits de vote des différentes sociétés membres du réseau d'EYG établies en Europe. EY Europe SCRL est une société membre d'EYG. EY Europe SCRL contrôle EY Belgique depuis le 22 mars 2019.

Le conseil d'administration d'EY Europe SCRL est composé d'associés seniors des sociétés membres en Europe. Le Conseil d'Administration d'EY Europe SCRL a l'autorité et la responsabilité de la mise en œuvre de la stratégie et de la gestion des opérations d'EY Europe.

L'organisation du réseau

EY est un des leaders mondiaux dans le domaine de l'audit, de la fiscalité, du conseil, de la stratégie et des transactions. EY compte au niveau mondial 312.000 collaborateurs répartis dans plus de 150 pays et qui sont unis dans leur engagement pour « *building a better working world* » liés par des valeurs communes et un dévouement inébranlable envers la qualité, l'intégrité et le jugement professionnel. Sur le marché mondial actuel, l'approche intégrée d'EY est essentielle à la réalisation d'audits de haute qualité de groupes internationaux qui peuvent couvrir quasiment tous les pays dans le monde.

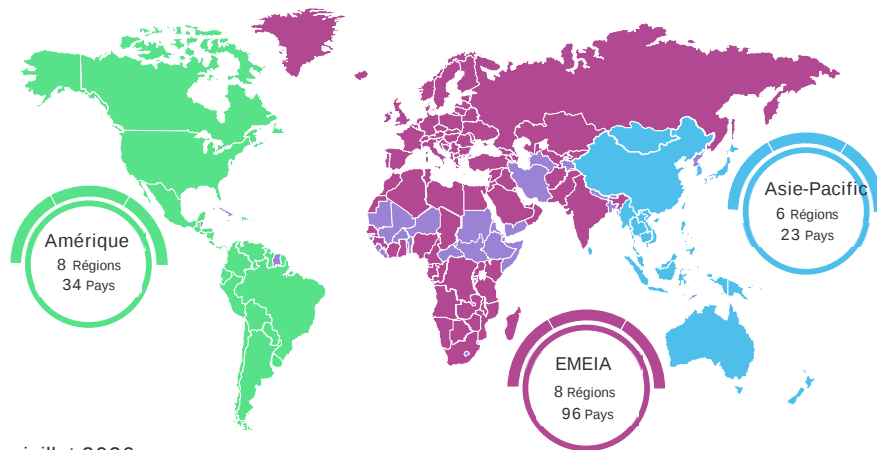
Cette approche intégrée permet à EY de s'appuyer sur l'ensemble de ses activités et expertises nécessaires à la réalisation d'audits complexes.

activités dans les régions et permet aux sociétés membres d'établir des relations plus étroites avec les clients dans chaque pays et de mieux répondre aux besoins locaux.

Le Global Governance Council

Le Global Governance Council (« GGC ») est l'organe de gouvernance important d'EYG. Il est composé d'un ou plusieurs représentants de chacune des régions, d'associés représentant des sociétés membres significatives ainsi que de Représentants Indépendants Non-Exécutifs (« INEs »). Les représentants des régions, qui n'exercent par ailleurs aucune fonction de direction, sont élus par leur Regional Partner Forum (« RPF ») pour un mandat de trois ans avec la possibilité d'un seul renouvellement consécutif. Le GGC conseille EYG en matière de directives, de stratégie et sur les aspects d'intérêt

EY Zones, Régions et Pays*



* Chiffres au 1er juillet 2020

EYG coordonne les sociétés membres et favorise leur coopération mutuelle. EYG ne délivre donc pas de services aux clients, mais elle a notamment pour objectif de promouvoir la réalisation par ses sociétés membres partout dans le monde d'un service exceptionnel au travers de la fourniture aux clients de prestations de la plus haute qualité. Chacune des firmes membres d'EY est une entité juridique séparée. Les obligations et responsabilités de chacune des sociétés membres d'EYG sont définies par les règles fondamentales d'EYG et divers autres accords.

La structure et les organes principaux de cette organisation reflètent le fait qu'EY, en tant qu'organisation mondiale, met en œuvre une stratégie commune.

Parallèlement, le réseau est organisé et opère à un niveau régional. Ce modèle opérationnel favorise une attention plus grande aux parties prenantes de nos

public y afférents. Le GGC approuve sur recommandation du Global Executive un certain nombre de décisions susceptibles d'avoir un impact sur EY.

Les Représentants Indépendants Non-Exécutifs

Les six Représentants Indépendants Non-Exécutifs sont sélectionnés en dehors d'EY. Il s'agit de dirigeants ou d'experts reconnus dans leur domaine, issus tant du secteur public que du secteur privé et représentent des zones géographiques et des expériences professionnelles diverses. Ils apportent à notre organisation mondiale et au GGC le bénéfice de leur expertise. Les INEs composent également majoritairement le Public Interest Sub-Committee (« PIC ») au sein du GGC. Le PIC a pour mission d'aborder les questions d'intérêts public générées au travers du processus décisionnel et du dialogue avec les parties prenantes ainsi que les questions soulevées dans le cadre des politiques et procédures

liées aux lanceurs d'alerte et l'engagement en matière de qualité et de gestion des risques. Les INEs sont nommés par une commission spéciale, nomination qui est approuvée par le GE et ratifiée par le GGC.

L'Exécutif Global

L'Exécutif Global (« GE ») regroupe le leadership pour tous les services et toutes les zones géographiques d'EY. Depuis le 1^{er} juillet 2021, il est dirigé par le Président et le Directeur Général d'EYG (« CEO »), et il se compose des Managing Partners de Client Services and Business Enablement, des Area Managing Partners, du responsable mondial pour le Talent et des responsables mondiaux des différentes lignes de services : Audit, Consulting, Fiscalité et enfin Stratégie et Transactions, ainsi qu'un associé d'une société membre d'EYG soumis à rotation.

Le GE comprend également le Vice-Président Global des Marchés, le Vice-Président Global de la Transformation, le Directeur de la Technologie Client, le Président du Comité Global des Comptes Mondiaux - soit les plus grands clients d'EY - et du Comité des Marchés Emergents ainsi qu'un associé représentant les implantations dans les marchés émergents.

Le GE et le GGC approuvent la nomination du CEO, et ils ratifient la nomination des Global Managing Partners. Le GE approuve également la nomination des Global Vice-Présidents et il ratifie la désignation de tout Global Vice-Président membre du GE.

Les responsabilités de l'Exécutif Global comprennent la promotion des objectifs globaux; elles comprennent également le développement, l'approbation et, le cas échéant, la mise en œuvre des éléments suivants:

- Des stratégies et plans globaux ;
- Des règles, méthodologies et politiques communes aux sociétés membres ;
- Des initiatives en matière de ressources humaines, incluant les critères et procédures d'admission, d'évaluation, de formation, de rémunération et de départ à la retraite des associés ;
- Des programmes d'amélioration de la qualité et de la protection des activités ;
- Des propositions relatives à la réglementation professionnelle et aux politiques publiques ;
- Des politiques et des instructions concernant les services fournis par les sociétés membres à nos clients internationaux, le développement de l'activité et des marchés et la valorisation de notre image ;
- Des plans de développement et d'investissements prioritaires pour EY ;

- Des états financiers annuels et des budgets d'EYG ;
- Des recommandations du GGC.

Le GE est également compétent pour arbitrer et résoudre les désaccords entre sociétés membres d'EY.

Les comités GE

Etablis par le GE, les comités GE regroupent des représentants de l'ensemble de l'organisation. Ils sont chargés d'émettre des recommandations au GE. Outre le Global Audit Committee, il existe d'autres comités pour Audit, Consulting, Tax, Stratégie et Transactions, Marchés et Investissements Globaux, Comptes Clients Globaux, Marchés Emergents, Talent et Gestion du Risque.

Le Global Practice Group

Ce groupe rassemble les membres du GE, des comités du GE, des responsables des Régions et des secteurs. Il a pour mission de faciliter une compréhension commune des objectifs stratégiques d'EY et de veiller à leur mise en œuvre au sein de l'organisation.

Les sociétés membres d'EYG

Conformément aux règles d'EYG, les sociétés membres s'engagent à poursuivre les objectifs d'EY et notamment la fourniture de services de haute qualité, partout dans le monde. A cette fin, les sociétés membres sont tenues de mettre en œuvre les stratégies globales et les plans d'actions et d'assurer une capacité d'exercice sur le périmètre de services définis. Les sociétés membres sont tenues de se conformer aux normes, méthodologies et règles communes, y compris en matière de méthodes d'audit, de gestion de la qualité et des risques, d'indépendance, de partage des connaissances, des ressources humaines et des moyens technologiques.

En outre, les sociétés membres s'engagent également à exercer leurs activités en conformité avec les normes professionnelles et éthiques, ainsi que les lois et réglementations applicables. Ce devoir d'intégrité et de faire ce qui est juste sont le socle de notre Code de Conduite et des Valeurs d'EY (voir page 18).

Outre l'adoption des règles d'EYG, les sociétés membres sont liées par divers autres accords couvrant les aspects de leur participation dans l'organisation EY tels que les droits et obligations liés à l'utilisation du nom EY ou le partage des connaissances.

Les sociétés membres sont soumises à des contrôles afin d'évaluer leur conformité aux exigences et règles d'EYG dans des domaines tels que l'indépendance, la gestion de la qualité et des risques, la méthodologie d'audit et la gestion des ressources humaines. Les

sociétés membres qui ne satisfont pas aux exigences en matière de qualité ainsi qu'aux conditions d'affiliation au réseau EYG pourraient être écartées de l'organisation.

La création de valeurs à long terme pour le vivre-ensemble

S'il est vrai que le capitalisme a eu pour effet d'engendrer une prospérité énorme à l'échelle mondiale, il a également laissé trop de personnes dans une situation d'extrême pauvreté. Celle-ci est déjà en hausse en raison de la pandémie liée au COVID-19, et les changements climatiques menacent d'aggraver davantage les inégalités touchant en premier lieu et plus fortement les communautés les plus vulnérables. EY estime qu'il est urgent de mettre en place un système économique plus juste, plus fiable et capable de relever les défis les plus cruciaux de l'humanité.

Les services prestés par EY jouent d'ores et déjà un rôle essentiel qu'il s'agisse de conseiller les gouvernements sur la manière de construire des économies plus durables et plus inclusives ou d'encourager les entreprises à se concentrer et à rendre compte de leur création de valeur à long terme pour toutes les parties prenantes. Il est toutefois possible et nécessaire d'en faire davantage.

EY, en tant participant au Global Compact des Nations Unies (« UNGC ») depuis 2009, est fier de son engagement d'intégrer dans sa stratégie, sa culture et ses activités les Dix Principes de l'UNGC et les objectifs en matière de développement durable (« ODD ») des Nations unies.

Cet engagement se traduit au travers des éléments suivants :



La responsabilité d'entreprise au travers de la structure de gouvernance

La responsabilité d'entreprise au sein d'EY est coordonnée par le Conseil de Gouvernance de la Responsabilité d'Entreprise d'EY (« CRGC »). Cet organe comprend des membres du Global Executive et assure la représentation des cadres supérieurs de toutes les lignes de services, fonctions et zones géographiques d'EY.



L'ambition d'EY en matière d'impact social

Le programme mondial en matière de responsabilité d'entreprise, EY Ripples, fédère mondialement l'ensemble des membres du réseau d'EY avec pour objectif d'engendrer un impact positif pour un milliard d'individus d'ici 2030. À ce jour, les initiatives d'EY Ripples ont bénéficié de manière cumulée à plus de 45 millions de personnes, grâce à :

- Une attention particulière focalisée sur trois domaines (soutenir la main-d'œuvre de la prochaine génération, travailler avec des entrepreneurs en ce qui concerne leur impact et accélérer la durabilité environnementale) où les compétences, les connaissances et l'expérience des collaborateurs d'EY peuvent faire une plus grande différence.
- Une collaboration avec d'autres organisations partageant les mêmes idées pour construire des écosystèmes capables de créer des changements à grande échelle. Par exemple, l'initiative TRANSFORM avec Unilever et le Foreign, Commonwealth and Development Office du Royaume-Uni, qui vise à changer la vie de 150 millions de personnes en Afrique subsaharienne et en Asie du Sud d'ici 2030, en s'attaquant aux inégalités.

L'un des principaux objectifs d'EY Ripples et l'une des plus grandes ambitions de l'Europe est d'aider la prochaine génération à trouver et à conserver un emploi intéressant. Afin de contribuer concrètement à la création de la future main-d'œuvre européenne, EY Belgique a offert, pour la deuxième année consécutive, à un groupe très diversifié de 30 étudiants de l'École européenne de Bruxelles III la possibilité de bénéficier de l'expérience d'EY. 25 collègues belges d'EY ont offert leurs compétences et leur temps aux étudiants par le biais d'une série de conférences pratiques et de séances de mentorat lors d'activités de jeux d'entreprise. Le programme s'est terminé par une cérémonie de clôture au cours de laquelle notre président Patrick Rottiers a couronné l'équipe gagnante.



L'ambition d'EY en matière d'empreinte carbone

EY vise un bilan carbone négatif en 2021 et zéro émission nette en 2025. EY s'efforce d'atteindre cet objectif en réduisant de manière significative les émissions absolues de carbone, puis en éliminant ou en compensant chaque année une quantité d'émission supérieure à celle que nous produisons. Pour atteindre le niveau de zéro émission nette dès l'année fiscale 2025, les sociétés membres prévoient de réduire leurs émissions absolues de 40 % dans les champs d'application 1, 2 et 3 (en prenant comme base de référence de l'année fiscale 2019), conformément à un objectif de 1,5°C fondé sur la science, approuvé par l'initiative « Objectifs fondés sur la science » (SBTi). Les actions spécifiques comprennent :

- La réduction des émissions liées aux voyages d'affaires, avec pour objectif une réduction de 35 % d'ici à l'année fiscale 2025 par rapport l'année fiscale 2019 qui est l'année de référence, à savoir 2019.

- Réduire la consommation globale d'électricité de nos bureaux et s'approvisionner en énergie 100 % renouvelable pour les besoins restants, afin d'obtenir l'adhésion au programme RE100 d'ici l'année fiscale 2025.
- Structurer nos accords d'achat d'électricité afin d'introduire dans les réseaux nationaux plus d'électricité renouvelable qu'EY n'en consomme.
- Utiliser des solutions naturelles et des technologies de réduction du carbone pour éliminer de l'atmosphère ou compenser plus de CO2 que nous n'en émettons chaque année.
- Fournir aux équipes d'EY des outils permettant de calculer, puis de réduire, la quantité de CO2 émise dans le cadre des activités des clients.
- Exiger de 75 % des fournisseurs d'EY, en termes de dépenses, qu'ils fixent des objectifs scientifiques au plus tard pour l'année fiscale 2025.
- Investir dans les services et les solutions d'EY qui aident les clients à créer de la valeur à partir de la décarbonisation de leurs activités et apporter des solutions à d'autres défis et opportunités en matière de durabilité.

Notre engagement pour une qualité d'audit durable

L'infrastructure au service de la qualité

La qualité dans les lignes de service d'EY

NextWave est notre stratégie globale dont l'ambition est d'offrir une valeur ajoutée durable à nos clients, à nos membres et à la société. NextWave a contribué à faire en sorte qu'EY se retrouve dans une position solide en matière d'adaptation et d'innovation tout en faisant en sorte que l'objectif d'EY de construire un monde professionnel meilleur continue à inspirer nos collaborateurs, non seulement pour servir les clients, mais aussi afin d'utiliser notre connaissance, nos compétences et nos expériences afin de soutenir les communautés dans lesquelles nous vivons et travaillons. Les idées et la qualité des prestations que nous fournissons contribuent à construire la confiance dans les marchés financiers et dans les économies à travers le monde.

En réponse aux bouleversements environnementaux, les sociétés membres d'EY se sont adaptées afin de continuer à fournir des audits de haute qualité. EY a dispensé à ses professionnels de l'audit une formation et une expertise supplémentaire pour les aider à détecter les fraudes. En outre, grâce à une approche axée sur les données, rendue possible par les outils analytiques et digitaux, les équipes ont pu réaliser des audits de haute qualité en toute indépendance faisant preuve d'intégrité, d'objectivité et de scepticisme professionnel.

Les sociétés membres d'EY continuent de développer l'audit du futur, axé sur l'analyse de données toujours plus complexes, permettant de fournir efficacement une meilleure compréhension des informations et une assurance accrues à l'appui des audits de haute qualité qui sont appréciés par les entreprises qu'EY audite et par les marchés financiers.

Nos collaborateurs sont notre plus grand atout pour assurer la qualité, apporter de la valeur ajoutée et construire la confiance. Nous améliorons leur expérience, en utilisant les données et la technologie, afin qu'ils puissent consacrer plus de temps à la

gestion des risques et à l'exercice de leur jugement professionnel. En appliquant des technologies de pointe et des analyses complexes des données, tout en servant l'intérêt public, nos collaborateurs sont en mesure de se connecter et de contribuer à l'objectif global d'EY, à savoir un construire un monde professionnel meilleur.

Les sociétés membres d'EYG et leurs lignes de services sont responsables de la qualité des prestations réalisées. Les lignes de services des sociétés membres d'EY gèrent l'ensemble du processus de contrôle de la qualité des missions réalisées et le suivi de la qualité des missions en cours afin d'assurer la conformité aux normes professionnelles et aux politiques EY.

Le Vice-Président Assurance au niveau Global coordonne la conformité de chaque société membre, aux règles et procédures d'EY applicables aux services fournis par la ligne de service Assurance.

Le Comité Global de la Qualité de l'Audit

Le Comité Global de la Qualité de l'Audit (« GAQC ») d'EY est un contributeur important dans notre culture de l'amélioration continue. Il est composé des dirigeants de haut niveau, issus de l'ensemble de l'organisation EY et possédant une expérience étendue, diversifiée et pertinente en la matière. Le GAQC conseille les responsables d'EY Assurance sur de nombreux aspects liés à l'activité, aux opérations, à la culture, à la stratégie en matière de talents, à la gouvernance et à la gestion des risques propres à l'organisation et peuvent avoir une incidence sur la qualité de l'audit.

Le comité développe des idées et des approches innovantes pour réaliser des audits de haute qualité et constitue un forum pour le partage des meilleures pratiques des sociétés membres d'EY. Le comité contribue également à l'élaboration d'indicateurs de qualité de l'audit (« IQA ») et d'autres formes de contrôle de la qualité qui alimentent le cycle d'amélioration continue.

Les responsables « Quality Enablement »

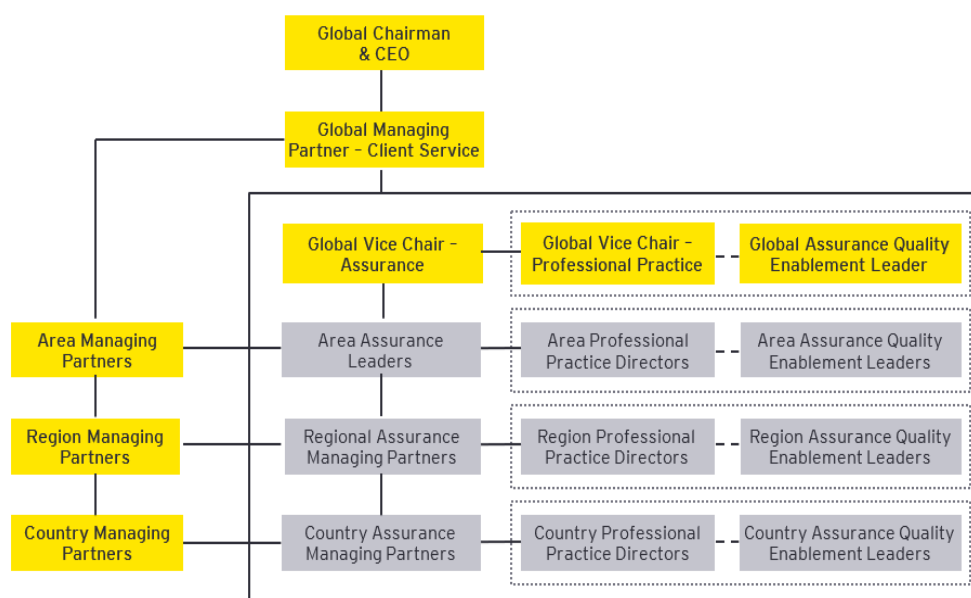
Le réseau des responsables « Quality Enablement » (« QEL ») d'EY regroupe des responsables de haut niveau de la ligne de service Assurance dans le monde entier. Il a pour vocation d'améliorer la qualité de l'audit en apportant son soutien aux équipes chargées des missions.

Leurs responsabilités comprennent : le coaching des équipes, le soutien aux inspections internes et externes, le conseil aux équipes afin de comprendre les causes profondes des déficiences significatives lors d'audit et d'y remédier, la gestion des pratiques et des projets, le soutien aux analyses de risque du portefeuille et la mise en œuvre des processus liés au système de gestion de la qualité d'EY, y compris la mise en œuvre de procédures relatifs aux systèmes d'EY portant sur la gestion de la qualité en ce compris les AQL.

régional agit sous la responsabilité du Global PPD et du responsable Assurance au niveau de la région. Ceci contribue à garantir une meilleure objectivité des procédures de contrôle de la qualité de l'audit et du processus de consultation.

Le *Global PPD* supervise le Groupe des Pratiques Professionnelles. Il s'agit d'un réseau mondial composé de spécialistes en matière de comptabilité et de normes d'audit. Ils sont consultés sur les questions relatives à la comptabilité, les normes d'audit ainsi que l'information financière et sont en charge de diverses tâches de surveillance et de gestion des risques.

Le *Global PPD* supervise le développement de la méthodologie d'audit EY au plan mondial (« *EY Global Audit Methodology* » - « *EY GAM* »), le politiques en matière d'audit et des technologies connexes pour assurer la conformité aux normes professionnelles et aux exigences réglementaires applicables. Le Groupe



Grâce à EY Canvas et Milestones (voir pages 16 et 22), ainsi qu'aux outils d'intelligence artificielle (« IA ») toujours plus sophistiqués, les QEL sont en mesure de dresser en temps réel le tableau des performances en matière de qualité d'audit. Cela permet d'identifier là où les ressources doivent être déployées pour soutenir les équipes d'audit et les entreprises qu'elles audient.

Les Pratiques Professionnelles

Le Vice-Président mondial des Pratiques Professionnelles, dénommé *Global Professional Practice Director* (« *Global PPD* »), agit sous la supervision du Vice-Président Assurance mondial. Il collabore directement avec les PPDs des différentes régions afin de définir les règles globales en matière de contrôle de la qualité des audits. Chaque PPD

des Pratiques Professionnelles supervise également l'élaboration des lignes directrices, des formations, des programmes de surveillance et des processus utilisés par les professionnels des sociétés membres, en vue d'une exécution cohérente et efficace des audits. Les PPDs ainsi que les professionnels qui travaillent avec eux dans chaque société membre connaissent bien le personnel d'EY, les clients et les processus. Ils peuvent être consultés aisément par les équipes d'audit.

Des moyens complémentaires sont parfois mis en œuvre pour renforcer le Groupe des Pratiques Professionnelles, en faisant appel notamment à des réseaux de professionnels spécialisés en matière de :

- Reporting sur le contrôle interne et les aspects liés à la méthodologie d'audit EY ;

- Comptabilité, audit et sujets concernant des risques propres à certaines industries ou secteurs particuliers ;
- Problématiques particulières liées à des contextes d'instabilité sociale ou politique, ou de dette souveraine avec les questions de traitement comptable, d'audit et d'informations financières qui en découlent ;
- Aspects généraux relatifs aux missions et comment travailler de manière efficace avec les comités d'audit.



La gestion des risques

Le département de gestion des risques (Risk Management – « RM ») coordonne à l'échelle de l'organisation, les activités destinées à aider les collaborateurs d'EY à assumer leurs responsabilités dans le cadre de l'exécution des directives locales et globales. Le département RM assiste les équipes en contact avec les clients dans la fourniture de prestations de haute qualité. La fourniture de prestations de haute qualité ainsi que la gestion des risques y afférents sont placées sous la responsabilité des sociétés membres d'EY et de leurs lignes de service.

Le responsable de la gestion des risques au niveau global est chargé, entre autres, de contrôler l'identification et la gestion des risques liés à la qualité par les sociétés membres, ainsi que d'autres risques liés à l'organisation dans le cadre du programme 'Gestion des Risques de l'Entreprise'. Les priorités en matière de gestion des risques sont communiquées aux sociétés membres.

Le responsable de la gestion des risques au niveau global est chargé de définir les priorités en matière de gestion des risques et de coordonner leur mise en œuvre à travers EY.

Chaque société membre désigne un associé responsable de la conduite des actions relatives à la gestion des risques en ce inclus la coordination avec les lignes de services (avec le soutien de collaborateurs et professionnels).

La crise du COVID-19 a engendré des difficultés supplémentaires auxquelles le monde a continué de faire face. Cela a nécessité une réponse coordonnée d'EY via l'activation de plans locaux de gestion de la crise dans la plupart des sociétés membres. Ces plans détaillent les mesures spécifiques à prendre afin de protéger nos collaborateurs et réagir en cas d'infection dans un espace de travail d'EY par la COVID-19. Cependant, alors que nos bureaux ont été individuellement contraints de faire face à des difficultés en matière de tracing et de mise-en-œuvre de mesures de sécurisation de l'espace de travail, il était également nécessaire de fournir un ensemble de

directives uniformes pour toutes les zones géographiques. EY a activé son Programme Global de Gestion des Crises (GCMP) avant même que l'Organisation Mondiale de la Santé (OMS) ne déclare l'existence d'une pandémie. Le GCMP a permis la création d'un Comité de Pilotage réunissant tous les jours pendant les 6 premiers mois (et ensuite sur une base régulière mais moins fréquente) les principaux dirigeants mondiaux afin d'aborder les questions pertinentes pour toutes les zones géographiques et les lignes de service.

Le Comité de Pilotage a régulièrement publié des directives sur les protocoles de réponses d'EY à la COVID-19 et a traité des questions liées aux voyages, aux réunions et aux événements, ainsi que à l'adoption et la promotion des meilleures pratiques tout en relayant les directives spécifiques de l'OMS. Au cours de la deuxième année de la pandémie mondiale, des directives sont toujours communiquées et les facteurs de risque sont toujours surveillés.

L'objectif de la mise en œuvre du GCMP était d'assurer la sécurité et l'information de notre personnel, de gérer les cas confirmés, d'ajuster la gestion des voyages et des événements, de permettre à nos collaborateurs de travailler à distance et de planifier la reprise.

Grâce à la robustesse de notre GCPM, nous avons pu agir rapidement pour assurer la sécurité du personnel d'EY, la priorité absolue tout au long du processus. Tout au long de la pandémie, l'équipe GCMP :

- A développé des lignes directrices pour les différentes étapes de la pandémie et a mis des informations à la disposition via le portail SharePoint de Global Security servant ainsi de base de données centralisée ;
- A tenu à jour une liste quotidienne des zones à haut risque et a fourni un rapport quotidien consolidé pour chaque région ;
- A produit un rapport quotidien à l'intention de la direction sur les répercussions mondiales, sectorielles, régionales et nationales.

Le GCMP a également joué un rôle dans la gestion des cas confirmés :

- En développant des listes de contrôle à l'attention des équipes locales de gestion de la crise afin de gérer les cas de COVID-19 confirmés au sein de nos collaborateurs ;
- En organisant des formations sur la manière de répondre aux cas confirmés ;
- En aidant nos départements Talent à assurer le tracing des cas confirmés ;
- En fournissant des informations et des conseils sur les voyages, les réunions et les événements, suite aux directives édictées au niveau mondial ;

- En identifiant les voyageurs internationaux pour les aider à rentrer dans leur pays en toute sécurité.

L'accent est mis à présent sur un retour au bureau en toute sécurité. L'équipe GCMP a élaboré à cet effet un plan de retour qui comprend :

- La concentration des efforts pour développer des protocoles de retour au travail et suivre l'assouplissement des restrictions gouvernementales ;
- La création d'un calendrier de réouverture des bureaux ;
- La définition des responsabilités et des procédures incombant au chef de projet chargé de la gestion des bâtiments, des installations, des espaces de travail et des salles de réunions.
- La définition des responsabilités personnelles, y compris en matière d'accès aux bureaux, aux espaces de travail, de pauses et de réunions.
- Le développement d'un plan de relance après la vaccination.

La politique mondiale de protection des données confidentielles

La protection des informations confidentielles est profondément ancrée dans les activités quotidiennes des sociétés membres d'EYG. Le respect du capital intellectuel et de toutes les autres informations sensibles et confidentielles fait partie intégrante de notre Code de Conduite qui fournit un ensemble clair de règles en matière de comportements attendus de la part de toutes les personnes qui travaillent pour d'EY. Les règles globales de confidentialité ont pour objet de détailler l'approche d'EY en matière de protection de l'information tout en tenant compte des changements continus apportés aux restrictions relatives à l'usage de données protégées. Ces règles apportent plus de clarté pour toutes les personnes qui travaillent avec EY et elles forment un élément fondamental d'une approche plus générale comprenant d'autres règles en matière de conflits d'intérêts, de respect des données à caractère personnel et de conservation des données. D'autres règles concernent ;

- Le guide d'utilisation des médias sociaux;
- Les règles d'utilisation et de conservation des informations.

En outre, la politique globale en matière de signalement de fraudes, d'actes illicites et d'autres cas de non-conformité aux lois et réglementations, ainsi que du code de conduite d'EY, exige que les professionnels témoignent lors de la constatation de comportement dont ils pensent qu'ils constituent une violation des lois ou réglementations ainsi que des politiques ou du Code de Conduite mondial d'EY. Cela

s'applique également à la divulgation non autorisée ou inappropriée d'informations confidentielles.

La politique mondiale de protection des données personnelles

Les règles Globales sur la protection des données personnelles soutiennent et s'appuient sur les dispositions du Code de Conduite d'EY en ce qui concerne le respect et la protection des informations personnelles, conformément aux législations applicables, aux cadres réglementaires et aux normes professionnelles. Elles ont été mises à jour pour se conformer au règlement général de l'UE sur la protection des données (« GDPR ») ainsi qu'à d'autres législations dans le monde.

Sécurité informatique

La gestion des risques majeurs et complexes liés aux attaques informatiques fait partie intégrante des activités de toute organisation. Bien qu'aucun système ne soit à l'abri de la menace d'attaques informatiques, EY Belgique est attentif aux les mesures prises pour sécuriser et protéger les données de leurs clients.

L'approche d'EY en matière de sécurité informatique se veut proactive et comprend la mise en œuvre de technologies et de procédures nécessaires pour gérer et minimiser les risques de cyber criminalité à l'échelle mondiale. Les programmes de sécurité des informations et de confidentialité des données d'EY sont conçus conformément aux pratiques du secteur et aux exigences légales applicables, pour se protéger contre l'accès non autorisé aux systèmes et données. Une équipe de spécialistes internes et externes en sécurité informatique surveille et protège activement les systèmes d'EY.

Au-delà de l'aspect technique et des procédures de contrôle, tous les collaborateurs d'EY sont tenus de confirmer annuellement par écrit leur compréhension des principes contenus dans le Code de Conduite d'EY ainsi que leur engagement à les respecter. Ils sont également tenus de participer aux activités de sensibilisation à la sécurité. Il existe diverses règles décrivant les précautions à prendre en matière de technologie et de données, notamment les règles globales en matière de sécurité de l'information, ainsi que les règles globales concernant l'usage autorisé de technologies. Les règles EY en matière de sécurité informatique reconnaissent l'importance d'une communication rapide.

Les personnes d'EY reçoivent des communications régulières visant à leur rappeler leurs responsabilités concernant ces règles et à les sensibiliser sur les pratiques générales en matière de sécurité.

Les composantes du programme de contrôle de la qualité des audits

Dans les sections suivantes nous décrivons les principales composantes du programme de contrôle de qualité de l'audit pour EY en Belgique, à savoir :

- Le partage des valeurs professionnelles ;
- Le système de contrôle interne de la qualité de l'audit ;
- L'acceptation et le maintien de la relation avec le client ;
- L'exécution des missions d'audit ;
- Les revues et consultations ;
- La rotation et la longue association ;
- Le contrôle interne de la qualité ;
- Le contrôle externe de la qualité ;
- L'analyse des causes ;
- La conformité aux exigences légales.

Le partage des valeurs professionnelles

Audit de Qualité Durable (« Sustainable Audit Quality » « SAQ »)

La qualité est le fondement de notre travail. Elle est au cœur de la responsabilité des sociétés membres de donner de la confiance dans les marchés financiers. Elle se reflète dans le programme d'Audit de Qualité Durable (« Sustainable Audit Quality ou SAQ »), qui reste la priorité principale au sein du département Assurance de toutes les sociétés membres.

Le programme SAQ établit une structure de gouvernance solide qui permet à chaque société membre de fournir des audits de haute qualité. Il est mis en œuvre localement, tout en étant coordonné et supervisé à l'échelle mondiale. Le mot « durable » dans l'intitulé de ce programme est utilisé pour démontrer qu'il ne s'agit pas d'une initiative ponctuelle à court terme, mais d'un processus d'amélioration continu.

Le programme SAQ repose sur six piliers: Tone at the Top, l'excellence des équipes, la simplification et l'innovation, la technologie et la digitalisation au service de l'audit, le support de la qualité et la responsabilisation. Ces piliers trouvent leur raison d'être dans l'objectif fondamental qui consiste à servir l'intérêt général.

Grâce au programme SAQ, des progrès importants ont été réalisés. Les résultats des inspections internes et externes des sociétés membres d'EY montrent une amélioration à l'échelle mondiale ainsi qu'une exécution plus homogène de nos prestations. L'évolution des résultats reflète également

l'implication du réseau QEL et l'accent mis sur la culture et les comportements.

EY a déployé à l'échelle mondiale des outils technologiques de pointe qui améliorent la qualité et la valeur des audits d'EY, en ce compris la plate-forme d'audit en ligne EY Canvas, la plate-forme d'analyse des données EY Helix et la plate-forme de recherche EY Atlas.

EY Canvas facilite l'utilisation de la fonctionnalité de gestion de projet « Milestones », qui aide les équipes d'audit dans l'exécution de leur audit et qui stimule l'implication des Executifs. Le portail client EY Canvas, qui est un composant d'EY Canvas, amplifie son importance en disposant d'une plateforme sécurisée et conviviale assurant la transmission des données entre les équipes chargées de missions et les sociétés auditées tout en contrôlant efficacement le planning de l'audit. Cet ensemble d'outils a joué un rôle essentiel pour EY pendant l'année qui vient de s'écouler: la mise à disposition de moyens technologiques et d'outils adéquats ont permis aux équipes d'audit d'EY de collaborer efficacement dans un environnement à distance, constituant par la même occasion un facteur important de succès et de différenciation.

En outre, EY Helix et l'ensemble des outils d'analyse de données représentent des moyens essentiels permettant de faire face au risque de fraude lors de l'exécution des audits. L'augmentation de l'utilisation requise de ces outils fournit une réponse plus robuste aux risques d'audit associés aux entreprises confrontées à des défis économiques, notamment à la lumière de la pandémie. L'adoption de ces outils d'analyse de données se généralise cette année.

EY Atlas est une plateforme dans le Cloud qui permet d'accéder et d'effectuer des recherches en matière de comptabilité et d'audit, y compris les normes externes, les interprétations d'EY et les positions du leadership.

Les initiatives actuelles de la SAQ visent à aider les équipes d'EY à comprendre les activités des entreprises auditées. En exploitant les données et la technologie et en procédant à une meilleure évaluation des risques liés aux missions, EY continue de favoriser la qualité de l'exécution des audits. En outre, un réseau de coachs aide activement les équipes en mission à rester sur la bonne voie en ce qui concerne le planning de leurs audits, en suscitant l'implication de la direction en temps opportun et en fournissant une orientation positive et des moyens d'actions, si nécessaire.

La qualité de l'audit est une chose que chaque membre de l'équipe doit comprendre et s'engager à mettre en œuvre localement. Le Programme SAQ est essentiel à tous nos objectifs et ambitions, et chaque

responsable au niveau régional est appelé à jouer un rôle afin d'atteindre ces objectifs.

L'infrastructure du SAQ démontre que la qualité de l'audit est le facteur le plus important de notre processus décisionnel et l'élément le plus important sur lequel repose notre réputation professionnelle.



Tone at the top

La Direction d'EY Belgique est responsable de donner le « *Tone at the Top* » et de démontrer l'engagement d'EY en faveur de la construction d'un "better working world", notamment au travers de comportements et d'actions. Si le « *Tone at the top* » est essentiel, nos collaborateurs comprennent aussi qu'ils sont les premiers responsables de la qualité de nos services et qu'au sein de leurs équipes et communautés, ils ont également un rôle de leader. Nos valeurs partagées guident leurs actions vers des solutions justes, et notre engagement pour la qualité est inscrit dans ce que nous sommes et dans tout ce que nous faisons.

Notre approche en matière d'éthique et d'intégrité fait partie du Code de Conduite et ainsi que d'autres règles d'EY. Elle est ancrée dans notre culture de la consultation, nos programmes de formation et nos communications internes. La direction d'EY Belgique rappelle régulièrement l'importance de fournir un travail de qualité et de se conformer aux règles EY et aux normes professionnelles, en donnant elle-même l'exemple. En outre, les sociétés membres d'EY évaluent la qualité des services professionnels comme une mesure importante pour évaluer et récompenser les collaborateurs d'EY.

La culture d'EY encourage vivement la collaboration et met tout particulièrement l'accent sur l'importance de la consultation dans la gestion des questions complexes ou sujettes à interprétation tant dans le domaine de la comptabilité, de l'audit, de l'information financière qu'au niveau des règles d'indépendance. Nous pensons qu'il est indispensable de s'assurer que les équipes chargées des missions et que les clients suivent correctement les conseils, en insistant, si cela s'avère être nécessaire.

Notre position a toujours été qu'aucune relation ne peut être plus importante que notre réputation professionnelle – la réputation d'EY en Belgique et la réputation de chacun de nos professionnels.



Le code de conduite

Nous promouvons auprès de nos professionnels autant une culture de l'intégrité. Le Code de Conduite d'EY fournit des normes claires destinées à guider

nos actions et notre conduite professionnelle. Ce code, dont l'application est une obligation pour tous les professionnels d'EY, est structuré autour de cinq thèmes:

- Collaborer avec les collègues;
- Collaborer avec les clients et autres ;
- Faire preuve d'intégrité professionnelle;
- Maintenir notre objectivité et notre indépendance ;
- Protéger les données, l'information et le capital intellectuel.

Au travers à la fois des procédures de contrôle liées au respect du Code de Conduite et via des communications fréquentes, nous nous efforçons de créer un environnement qui encourage nos collaborateurs à faire preuve de responsabilité y compris lorsqu'il s'agit de signaler d'éventuelles anomalies ou défaillances sans la crainte de représailles.



Lanceur d'alerte

La *EY Ethics Hotline* permet à nos collaborateurs, à nos clients et à toute autre personne extérieure à l'organisation de signaler, en toute confidentialité, tout comportement non éthique ou inapproprié, et qui pourrait constituer une violation des normes professionnelles ou ne pas être conforme aux valeurs ou au Code de Conduite d'EY. Ce dispositif est géré au niveau mondial par une entreprise externe indépendante qui fournit à travers le monde, un signalement confidentiel et, si nécessaire, anonyme.

Tout signalement adressé à *EY Ethics Hotline*, par téléphone ou par voie électronique, est immédiatement pris en considération. En fonction du contenu du signalement, des collaborateurs des départements Gestion des Risques, Talent ou Juridique, ainsi que de toute autre fonction, sont impliqués dans le traitement du signalement. Les mêmes procédures sont suivies pour les questions signalées en dehors de *EY Ethics Hotline*.



Diversité et inclusion

EY soutient depuis longtemps la diversité et l'inclusion (« D&I »). Cet engagement à mettre en place des équipes performantes, diversifiées et inclusives est particulièrement important dans le domaine de l'audit, dans la mesure où la diversité des perspectives favorise le scepticisme professionnel et la pensée critique. Une plus grande diversité et des environnements inclusifs favorisent une meilleure prise de décision, stimulent l'innovation et augmentent l'agilité organisationnelle.

EY est engagée dans un processus de D&I depuis des décennies et, bien que des progrès substantiels aient

été réalisés, EY s'est engagée, dans le cadre de la stratégie mondiale NextWave et de son ambition, à accroître les progrès en matière de D&I dans l'ensemble de l'organisation. Le Global Executive a pris un engagement visible envers le personnel d'EY et le marché pour accélérer le D&I chez EY au travers de la signature de Déclaration Globale sur la Diversité et l'Inclusion. Non seulement cela renforce le fait que le D&I est un levier essentiel, mais cela garantit que les sociétés membres d'EY se sentent responsables des progrès réalisés, en commençant par « the tone at the top ».

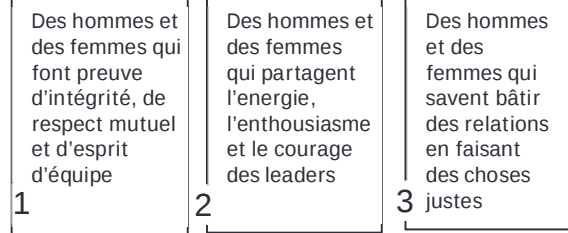
Un accent particulier a été mis ces dernières années, sur la promotion de la diversité des genres. En 2021, 36,8 % des nouveaux associés d'audit, au niveau mondial, étaient des femmes. Une solide réserve de leadership féminin a été construite, soutenue par le fait que 52,4% de toutes les embauches en audit dans le monde en 2020 étaient des femmes.

Les organisations inclusives maximisent le pouvoir de toutes les différences. Les collaborateurs ont besoin de sentir qu'ils travaillent pour une organisation qui non seulement les valorise en tant qu'individus, mais considère aussi les différences comme des forces et valorise leurs contributions. Il est essentiel de favoriser ce sentiment d'appartenance pour aider EY à attirer les personnes les plus talentueuses et aider nos collaborateurs à rester motivés et engagés.

Les résultats de notre enquête de novembre 2020 auprès de nos collaborateurs ont révélé que 82 % des auditeurs ont déclaré que l'organisation EY les prépare à travailler efficacement avec des clients et des collègues de différents pays et cultures, et 86 % ont convenu que les personnes avec lesquelles ils travaillent leur donnent le sentiment d'appartenir à une équipe.

Les dirigeants d'EY font de D&I une priorité et c'est une mesure importante dans tous les programmes de gestion des talents de l'organisation. Pour permettre une plus grande responsabilisation au sein de l'organisation EY, le Global D&I Tracker permet de suivre les progrès réalisés grâce à des mesures et des rapports cohérents sur la diversité et l'inclusion dans l'ensemble de l'organisation. EY a également créé le groupe de travail mondial sur l'équité sociale (« GSET ») afin d'élaborer des plans d'action cohérents portant spécifiquement sur l'inégalité et la discrimination, y compris le racisme. Ce groupe comprend des dirigeants d'EY ayant des antécédents et des points de vue très divers, couvrant différentes zones géographiques, lignes de service et fonctions.

Nos valeurs: ce que nous sommes



Le système de contrôle interne de la qualité de l'audit

Structure

En tant que prestataire indépendant, objectif et éthique de services d'audit de haute qualité, la réputation d'EY Belgique joue un rôle fondamental dans notre succès en tant qu'auditeurs indépendants. Nous continuons à investir dans des initiatives visant à renforcer l'objectivité, l'indépendance et le scepticisme professionnel. Ceux-ci sont autant d'éléments fondamentaux pour un audit de haute qualité.

Chez EY Belgique, notre rôle en tant qu'auditeur consiste à exprimer une opinion sur l'image fidèle des comptes des sociétés auditées. Nous mettons en place des équipes qualifiées afin de prêter des services qui se fondent sur l'expertise acquise dans divers secteurs de l'industrie et des services. Nous nous efforçons continuellement d'améliorer la qualité et les procédures de gestion des risques, afin de maintenir de manière constante un haut niveau de qualité de services.

Dans l'environnement actuel, caractérisé par la mondialisation, la rapidité des mouvements de capitaux et l'impact des changements technologiques, la qualité de nos services d'audit est plus que jamais essentielle. Dans le cadre de NextWave, il y a un investissement continu et important dans le développement et le maintien des méthodologies d'audit d'EY, des outils de travail et de toutes les ressources nécessaires à la réalisation d'audits de haute qualité.

Le marché et les parties prenantes continuent d'exiger non seulement la réalisation d'audits de haute qualité mais requièrent également une efficacité accrue dans la réalisation de nos travaux. Outre les investissements mentionnés précédemment, EY travaille en permanence à l'amélioration de l'efficacité et de l'efficience de ses méthodologies et procédures d'audit.

EY met tout en œuvre afin de comprendre en quoi la qualité des sociétés membres a pu ne pas rencontrer

nos attentes ou celles de nos parties prenantes, en ce compris les régulateurs indépendants. Cela inclut de chercher à tirer les leçons des inspections externes et internes et à identifier les causes des faiblesses constatées, afin de nous permettre d'améliorer de manière continue la qualité des audits.



L'efficacité du système de contrôle de la qualité de l'audit

EY a conçu et mis en place un éventail complet de règles et de procédures globales en matière de contrôle de la qualité des audits. Ces règles et procédures sont conformes aux exigences de l'*International Standards on Quality Control* publiées par l'*International Auditing and Assurance Standards Board* (« IAASB »). EY Belgique a adopté ces règles et procédures globales, et les a complétées lorsque cela s'avérait nécessaire, afin de se conformer aux lois et règles professionnelles locales et de répondre à des besoins opérationnels spécifiques.

Nous appliquons également le programme « AQR » (*Audit Quality Review*) d'EY et nous évaluons chaque année si notre système de contrôle de qualité est exécuté afin de garantir raisonnablement qu'EY Belgique et ses collaborateurs se conforment aux dispositions et aux normes internes ainsi qu'aux exigences légales et réglementaires.

Les résultats du programme AQR et des inspections externes sont analysés et communiqués au sein d'EY Belgique afin d'améliorer de manière continue la qualité des audits, et de répondre aux normes les plus sévères de la profession.

Le *Global Executive* coordonne la mise en œuvre de l'amélioration de la qualité et des programmes de protection des activités au sein d'EY. A ce titre, il examine les résultats du programme AQR et des contrôles externes ainsi que toute action importante portant sur les domaines à améliorer.

Les résultats récents de cette surveillance, ainsi que les commentaires des régulateurs d'audit indépendants, fournissent à EY Belgique une base permettant de conclure que nos systèmes de contrôle interne sont conçus de manière appropriée et fonctionnent efficacement.



Les indicateurs de la qualité de l'audit

Il n'y a pas de définition de la notion de qualité de l'audit dans les normes professionnelles, et les parties prenantes peuvent avoir des points de vue différents sur la manière dont elle doit être mesurée. Bien qu'aucune mesure ou série de mesures ne peut être considérée comme un critère unique, une série de mesures peut être utilisée pour donner une indication de la qualité d'un audit.

La direction d'Assurance surveille l'exécution de la stratégie et de la vision d'EY au niveau local au moyen d'une combinaison de paramètres ou d'indicateurs de qualité de l'audit (« IQA »). Il s'agit notamment des résultats des inspections externes et internes, du respect des étapes clés de l'audit, des enquêtes sur le personnel et des taux de rétention.

Les tableaux de bord des IQA permettent d'informer les dirigeants sur l'efficacité de certaines actions, de les avertir rapidement lorsqu'une intervention est nécessaire et de soutenir l'efficacité du système global de gestion de la qualité d'EY.



Adaptation du cadre de contrôle – ISQM 1

L'IAASB a approuvé en septembre 2020 une norme de « quality management » qui propose des changements importants dans la manière dont les cabinets d'audit gèrent la qualité. L'*International Standard on Quality Management* (« ISQM 1 ») remplacera la norme actuelle *International Standard on Quality Control* (ISQC 1) et nécessitera une approche davantage proactive et fondée sur le risque afin de gérer la qualité au niveau de la société.

ISQM 1 exige des cabinets qu'ils conçoivent, mettent en œuvre, surveillent et évaluent le *System of Quality Management* (« SQM ») qui fournit une assurance raisonnable qu'une entreprise atteindra ses objectifs de qualité.

La norme comprend des exigences robustes en matière de gouvernance, de leadership et de culture des cabinets d'audit et introduit un processus d'évaluation des risques qui permet à la firme d'évaluer les risques liés à la réalisation des objectifs de qualité et de concevoir les réponses à apporter pour faire face à ces risques. Elle implique un suivi plus en profondeur du SQM afin d'identifier les déficiences qui nécessitent des actions correctives et de fournir la base de l'évaluation de l'efficacité globale du SQM.

L'approche d'EY consiste à concevoir une gestion de la qualité qui soit appliquée de manière cohérente dans l'ensemble du réseau afin de promouvoir un engagement de la qualité et une efficacité opérationnelle. Ceci est particulièrement important dans une économie mondiale où de nombreux audits sont transnationaux et impliquent le recours à d'autres sociétés membres du réseau EY.

La norme exige des firmes la conception et la mise en place d'un système de gestion de la qualité pour décembre 2022. EY Belgique a commencé à travailler à la mise en œuvre de la nouvelle norme parallèlement au programme SQM. Nos premières étapes portent sur :

- L'identification des fonctions et des lignes de services qui supportent ou réalisent des missions

qui entrent dans le champ d'application de l'ISQM 1 ;

- L'établissement d'une structure de gouvernance du programme pour gérer la conception et la mise en œuvre d'un système de gestion de la qualité conforme à ISQM 1 avec des représentants des différentes fonctions et lignes de services ;
- L'identification et l'évaluation des risques en matière de qualité et la documentation des réponses conformément à l'approche développée par le réseau ;
- L'identification et la compréhension des ressources du réseau et de la manière dont elles sont utilisées par le pays dans le SQM ;
- Le questionnement et l'identification des améliorations à apporter au système de contrôle de la qualité existant pour atteindre la conformité avec la nouvelle norme.

Nous pensons que la mise en œuvre des exigences proposées dans le cadre d'ISQM 1 pourront contribuer à améliorer la qualité au niveau du cabinet et des missions, car un système efficace de gestion de la qualité est essentiel pour assurer une qualité constante des missions.

L'acceptation et le maintien de la relation avec le client

Les règles EY en matière d'acceptation des clients et des engagements

Les règles EY en matière d'acceptation des clients et des engagements définissent les principes sur la base desquels nos sociétés membres peuvent accepter un nouveau client ou une nouvelle mission, ou encore maintenir une relation avec un client ou une mission existante. Ces règles sont essentielles au maintien de la qualité, à la gestion des risques, à la protection de nos associés et collaborateurs et au respect des exigences réglementaires. Nos règles poursuivent les objectifs suivants :

- Établir un processus rigoureux dans le cadre de l'évaluation des risques et de la prise de décisions d'acceptation ou de maintien des clients et missions ;
- Respecter les exigences applicables en matière d'indépendance ;
- Identifier et résoudre correctement tout conflit d'intérêts ;
- Identifier et écarter les clients et missions présentant des risques excessifs ;
- Exiger la consultation de professionnels désignés à cet effet, afin d'identifier des procédures de gestion des risques supplémentaires pour certains facteurs présentant des risques élevés ;

- Se conformer aux exigences légales, réglementaires et professionnelles.

En outre, les règles globales d'EY en matière de conflit d'intérêts définissent les mesures globales applicables aux différentes catégories de conflits d'intérêts possibles ainsi que le processus d'identification de ces conflits d'intérêts potentiels. Elle contient également des dispositions qui permettent de gérer les éventuels conflits d'intérêts de la manière la plus rapide et efficace possible au travers de mesures de sauvegarde appropriées. Ces mesures de sauvegarde peuvent aller de l'obtention du consentement du client concerné de pouvoir agir pour un ou plusieurs clients, à la mise en œuvre de mesures de séparation des équipes chargées de l'engagement, au refus de la mission par les sociétés membres afin d'éviter tout conflit d'intérêts identifié.

Les règles globales d'EY en matière de conflit d'intérêts, ainsi que les lignes directrices qui les complètent tiennent compte de la complexité croissante de nos engagements et de nos relations avec nos clients, mais aussi de la rapidité et du niveau d'exactitude requis dans nos réponses. Elles alignent également nos règles sur les dernières normes établies par l'*International Ethics Standards Board for Accountants* (« IESBA »).

La mise en œuvre des règles

Nous utilisons un système intégré développé par EY, appelé *Process for Acceptance of Clients and Engagements* (« PACE ») et hébergé sur notre intranet. PACE guide la démarche des utilisateurs à travers les étapes successives de l'acceptation ou du maintien de la relation client et des missions tout en identifiant les règles et les références aux normes professionnelles nécessaires à l'évaluation des opportunités commerciales et des risques qui peuvent y être associés.

La prise en considération minutieuse du profil de risque d'une société ainsi que les résultats de vérifications préalables font partie intégrante des procédures. Avant d'accepter une nouvelle mission ou un nouveau client, nous vérifions que nous disposons des ressources suffisantes pour fournir une prestation de qualité, particulièrement lorsqu'il s'agit de domaines techniques pointus. Nous nous assurons également que les prestations demandées par le client correspondent à celles que nous considérons comme appropriées. La procédure d'approbation est une procédure rigoureuse et aucune nouvelle mission d'audit ne peut être acceptée sans l'approbation de notre Professional Practice Director (« PPD ») national ou de la région.

Au travers de notre processus annuel de maintien de la relation client et des missions, nous évaluons nos prestations de services ainsi que notre capacité à

continuer à les fournir. Ce processus nous permet également de nous assurer que les sociétés partagent l'engagement d'EY Belgique envers la qualité et la transparence en matière d'information financière. L'associé responsable de la mission, en collaboration avec la direction d'Assurance, revoit annuellement notre relation avec chacun des clients d'audit afin de déterminer si le maintien de cette relation est approprié.

A l'issue de cet examen, certaines missions d'audit sont identifiées comme nécessitant la mise en œuvre de procédures de surveillance supplémentaires dans le cadre de l'audit (surveillance étroite). Le cas échéant, il peut être décidé de ne pas maintenir la relation d'affaire avec certains clients. A l'instar de ce qui se passe dans le cadre de l'acceptation des clients, notre PPD au niveau national ou régional est impliqué dans le processus de maintien des clients et doit approuver les décisions qui en résultent.

Les décisions liées à l'acceptation et au maintien de la relation avec le client ou des missions se fondent sur l'évaluation de plusieurs facteurs de risques se rapportant à un large éventail de critères, dont notamment le comportement de la direction, les contrôles internes et les parties liées.

L'exécution des missions d'audit

EY investit de manière continue en vue de l'amélioration des méthodologies et des outils d'audit, dans le but de réaliser des audits de la plus haute qualité. Cet investissement témoigne de la volonté d'EY de renforcer la confiance dans les marchés financiers et dans les économies du monde entier.

Travailler dans un monde virtuel

Deux types de considérations entrent en jeu lorsqu'il s'agit de fournir un audit de haute qualité dans un monde des affaires de plus en plus virtuel. La première porte sur la façon dont les sociétés membres du réseau d'EY travaillent, comment leur personnel opère à distance de manière efficace, et comment cela peut avoir un impact sur leurs propres risques. La deuxième couvre la manière dont les entreprises évoluent dans un monde virtuel, où les transactions sont réalisées en ligne, par-delà les frontières et sans qu'une interaction physique ne soit nécessaire.

EY Belgique comprend parfaitement les risques qu'un monde virtuel peut engendrer sur la façon de travailler de ses collaborateurs; cela inclut les préoccupations relatives à la santé mentale et au bien-être, et la nécessité pour un individu d'établir un équilibre approprié entre vie professionnelle et vie privée. Cependant, il est également entendu que les entreprises avec lesquelles EY Belgique travaille sont

confrontées à des problèmes similaires. Une rotation élevée du personnel ainsi que l'évolution des pratiques du monde des affaires peuvent créer de nouveaux risques nécessitant une évolution au niveau de la planification et des pratiques d'audit.

Méthodologie d'audit

La méthodologie d'audit d'EY Global appelée « EY GAM » fournit un cadre général pour la réalisation de prestations d'audit de haute qualité grâce à la mise en œuvre cohérente de procédures d'audit, d'analyses et de jugements professionnels dans le cadre de toutes nos missions d'audit. EY GAM impose également d'être en conformité avec les exigences éthiques et notamment en ce qui concerne l'indépendance à l'égard de nos clients audit. Evaluer les risques, les reconsidérer et, au besoin, les modifier, ainsi que définir sur la base de ces évaluations, la nature, la planification et la magnitude des procédures d'audit, sont les fondements d'EY GAM. Cette méthodologie met également l'accent sur nécessité d'un niveau adéquat de scepticisme professionnel dans la mise en œuvre des procédures d'audit. Fondée sur les normes internationales d'audit (ISA), EY GAM tient également compte des normes d'audit applicables en Belgique ainsi qu'aux exigences réglementaires ou légales locales.

En utilisant l'outil en ligne EY Atlas, les auditeurs d'EY disposent d'une version d'EY GAM organisée à partir de différents thèmes et qui a pour objet de centrer notre stratégie audit sur les risques financiers ainsi que sur la conception et la mise en œuvre de la réponse adéquate que l'équipe audit peut apporter. EY GAM se compose de deux éléments clés : d'une part les exigences et les instructions et d'autre part, la documentation et les modèles. Les exigences et les instructions reflètent à la fois les normes d'audit et les règles d'EY. La documentation et les modèles comprennent des indications pratiques afin de faciliter la bonne exécution et documentation des procédures d'audit.

EY GAM peut être paramétré ou personnalisé de manière à présenter les exigences et les conseils pertinents, en fonction de la nature de l'entité auditée comme c'est le cas pour les sociétés cotées ou encore pour les entités considérées comme non-complexes.

EY GAM a été transformé sur base d'une approche qui place les données au cœur de l'audit. Connue sous le nom de Digital GAM, cette méthodologie facilite l'analyse d'ensembles complets de données relatives à une organisation afin de donner une image plus détaillée de l'activité tout en contribuant à l'amélioration de la qualité grâce à une approche d'audit axée sur les données.

Digital GAM améliore et remplace souvent l'approche traditionnelle des tests d'audit par des nouvelles méthodes d'approche par les risques basées sur la technologie qui simplifient et concentrent l'attention des auditeurs d'EY sur les risques pertinents. Les auditeurs d'EY peuvent ainsi analyser sous divers angles des ensembles entiers de données relatives à une organisation, permettant de recueillir un ensemble d'éléments et d'obtenir une vision approfondie de l'environnement opérationnel.

D'autres améliorations ont été apportées à la méthodologie d'audit afin de prendre en compte les problématiques d'audit mises en évidence récemment, les enseignements tirés de la pratique ainsi que les résultats des inspections externes et internes. Récemment, des améliorations ont été apportées à EY GAM en mettant l'accent sur l'approche holistique de l'identification, de l'évaluation et de la réponse aux risques de fraude. Cette approche comprend l'application du triangle de la fraude comme une lentille sur les informations obtenues à partir de nos procédures d'évaluation des risques. Cette approche met également l'accent sur l'évaluation des résultats de nos procédures d'audit dans le contexte de la réponse au risque d'anomalies significatives dans les états financiers dues à la fraude.

En outre, nous surveillons les développements actuels et émergents et nous partageons le planning d'audit en temps opportun, de même que nous procédons à des communications qui mettent l'accent sur les domaines relevés lors des inspections, ainsi que sur d'autres sujets présentant un intérêt pour notre autorité de contrôle locale et pour le Forum international des autorités de contrôle indépendantes. L'impact du COVID 19 sur l'économie mondiale fait l'objet de lignes directrices constamment mises à jour afin de répondre aux préoccupations auxquelles les entreprises que nous auditons doivent faire face en matière de comptabilité et d'information financière ainsi que les considérations d'audit lors de la réalisation d'audits dans l'environnement actuel.



Notre technologie

Les équipes d'audit d'EY utilisent différents supports technologiques conçus pour faciliter la réalisation et la documentation de leurs travaux conformément à EY GAM.

EY Canvas, la plate-forme mondiale d'audit EY, est l'élément central de l'audit permettant de fournir des audits de haute qualité. EY Canvas utilise une technologie de pointe pour les applications Web. Cela permet d'assurer la sécurité des données et de faire évoluer notre logiciel pour répondre aux

changements de la profession d'auditeur et de l'environnement réglementaire.

Par le biais de questions sur le profil, les missions d'audit enregistrées dans EY Canvas sont automatiquement configurées sur base d'informations pertinentes au regard des exigences imposées aux sociétés compte tenu de leur statut de société cotée et en raison du secteur dans lequel elles opèrent. Cela aide à personnaliser les programmes d'audit et les mettre à jour, tout en établissant un lien direct avec les instructions d'audit, les normes professionnelles et les modèles de documentation. EY Canvas est doté d'une interface utilisateur qui permet à l'équipe de visualiser les risques et leur relation avec la réponse planifiée et le travail effectué dans des domaines clés. Cela permet également à nos équipes dans le cadre d'audit de groupes de communiquer les risques et les instructions en permettant ainsi à l'équipe d'audit centrale de diriger l'exécution et surveiller la réalisation d'audit de groupes.

EY Canvas dispose du EY Canvas Client Portal, destiné à faciliter la communication entre les équipes d'audit et les clients et à rationaliser l'échange de documents dans un environnement sécurisé. Les applications mobiles ont été intégrées dans EY Canvas afin d'aider nos collaborateurs lors du déroulement de leurs missions d'audit notamment pour ce qui concerne la supervision du suivi de la mission, l'obtention de preuves d'audit de manière sécurisée ou encore la réalisation d'inventaires *in situ*.

EY Atlas est la plateforme technologique globale d'EY qui permet aux auditeurs d'EY d'accéder au contenu le plus récent en matière de comptabilité et d'audit, en ce inclus les normes externes, les interprétations d'EY et les positions du leadership.

Les équipes d'audit utilisent d'autres applications d'analyse de données, formulaires et modèles tout au long des phases successives d'un audit afin de les aider à établir et à documenter les conclusions d'audit ainsi que collecter et procéder à l'analyse des données. Ceci comprend également la fonctionnalité appelée EY Smart Automation ; celle-ci regroupe différentes applications développées et déployées au travers d'EY Canvas permettant aux équipes d'audit d'exécuter leurs procédures d'audit sous une forme digitale.



L'analyse de données et l'EY Digital Audit

L'analyse de données des clients est totalement intégrée aux procédures d'audit d'EY. Ce n'est pas une procédure supplémentaire mais une approche différente d'auditer consistant à analyser une population de données plus large en utilisant notre

technologie (EY Helix) et notre méthodologie (EY GAM).

EY Helix regroupe l'ensemble de nos outils d'analyse de données utilisés dans le cadre de nos audits. Ces tâches analytiques transforment l'audit par leur faculté d'examen d'un plus vaste corpus de données pertinentes, par l'identification d'opérations et tendances non détectées dans ces données et en contribuant à diriger les efforts d'audit. Ces tâches analytiques permettent également aux équipes d'EY d'améliorer les perspectives, d'approfondir les recherches et de mieux comprendre les transactions et les zones de risques.

Les sociétés membres d'EY ont développé des processus analytiques qui couvrent de manière intégrale les cycles opérationnels des sociétés auditées et dont l'application est facilitée par des programmes de travail dédiés à cette nouvelle approche.

En utilisant EY Helix, les équipes audit d'EY sont à même d'améliorer leurs capacités d'évaluation des risques d'audit et d'auditer plus facilement des transactions présentant un risque plus élevé. Par ailleurs, les collaborateurs d'EY sont en meilleure capacité de poser des questions pertinentes concernant les résultats de l'audit et leur évaluation.



La formation des équipes d'audit

La répartition de nos collaborateurs entre les missions d'audit relève de la responsabilité de l'associé responsable du département Assurance. Elle tient notamment compte des facteurs suivants : la taille et la complexité, la connaissance spécifique du secteur et l'expérience, la planification des activités, la continuité et les opportunités de formation en cours de mission. Pour les missions plus complexes, nous examinons si une expertise spécifique ou supplémentaire est requise afin d'étoffer ou renforcer l'équipe d'audit.

Dans de nombreuses situations, des spécialistes internes sont intégrés dans l'équipe d'audit afin de l'assister lors de l'exécution de certaines procédures d'audit et dans l'obtention de preuves d'audit appropriées. Ces professionnels sont affectés à des situations nécessitant des compétences ou des connaissances spéciales, tels que des systèmes d'information, l'évaluation des actifs et l'analyse actuarielle.

Lorsque certaines conditions existent, les politiques d'EY Belgique exigent l'approbation de l'affectation de personnes à des rôles d'audit spécifiques par notre direction de l'Assurance et le PPD régional ou national. Ceci a pour objet de garantir que les professionnels qui supervisent les audits de sociétés cotées et autres entités d'intérêt public possèdent les compétences adéquates (en matière de

connaissances, qualifications et aptitudes) afin d'assumer les responsabilités inhérentes à leur mission et de se conformer aux règles en matière de rotation.



La fraude

Dans le cadre des efforts d'amélioration continus, la nécessité est reconnue qu'il est nécessaire de faire évoluer la manière dont les audits sont réalisés afin de mieux lutter contre la fraude. Au niveau mondial, EY s'engage à guider plus largement la profession pour répondre aux questions des parties prenantes sur le rôle de l'auditeur dans la détection des fraudes.

Les entreprises n'ont jamais été aussi riches en données qu'aujourd'hui, ce qui offre de nouvelles possibilités de détecter les fraudes importantes par l'exploration, l'analyse et l'interprétation des données. Les auditeurs sont idéalement placés pour remplir ce rôle et utilisent de plus en plus l'analyse des données pour identifier les transactions inhabituelles et les schémas de transactions qui pourraient indiquer une fraude importante.

La technologie n'est toutefois pas une panacée et le jugement professionnel entre également en jeu. Il incombe à toutes les parties concernées, y compris la direction, les conseils d'administration, les auditeurs et les régulateurs, de se concentrer davantage sur la culture et les comportements de l'entreprise pour soutenir la détection des fraudes. EY en tant qu'organisation prend des mesures supplémentaires pour aborder ce domaine important de l'audit, notamment :

- En rendant obligatoire l'utilisation de l'analyse des données pour les tests de fraude pour toutes les sociétés cotées que nous auditons ;
- En utilisant des données et des informations internes externes additionnelles afin de pouvoir répondre de manière plus efficace aux indicateurs de risques externes tels que les ventes à découvert ainsi que les dénonciations de mauvaises pratiques ;
- Au travers de l'utilisation des confirmations électroniques comme preuves d'audit chaque fois que possible ;
- En développant un cadre d'évaluation des risques de fraude propre à l'entreprise, à l'usage des comités d'audit et des personnes chargées de la gouvernance ;
- Obligation d'une formation annuelle en matière de fraude pour tous les collaborateurs de l'audit en ce compris l'expérience des professionnels d'EY en matière d'investigation ;
- En exigeant l'utilisation de spécialistes en matière d'investigation dans le cadre de l'audit pour couvrir des risques ciblés.



Rapports environnementaux, sociaux et de gouvernance (ESG)

Les sociétés membres d'EY fournissent des services d'assurance sur un large éventail d'informations liées à l'environnement, au social et à la gouvernance (« ESG »). La méthodologie « Sustainability Assurance Methodology » d'EY (« EY SAM ») consiste en un cadre global en vue de la mise en œuvre d'une approche cohérente concernant les informations ESG qui s'applique à toutes les missions d'assurance. EY SAM permet de fournir des services d'assurance de haute qualité grâce à l'application cohérente de processus de réflexion, de jugements et des procédures de contrôle dans toutes les missions, quel que soit le niveau d'assurance requis. EY SAM s'adapte également à la nature du rapport ESG et aux critères appliqués par le client pour produire ce rapport.

La méthodologie met l'accent sur l'application d'un scepticisme professionnel approprié lors de l'exécution des procédures, en tenant compte de l'évolution du paysage des rapports et des critères ESG. La EY SAM est basée sur les normes internationales relatives aux missions d'assurance et est complétée en Belgique afin de se conformer aux normes d'assurance locales ainsi qu'aux exigences réglementaires ou légales.

Dans le cadre de notre obligation de fournir des services d'assurance de haute qualité en matière de reporting ESG, EY a élaboré des directives, des programmes de formation et de contrôle, ainsi que des processus utilisés par les professionnels des sociétés membres pour exécuter ces services de manière cohérente et efficace. Des directives ont également été élaborées à l'intention des équipes d'audit afin d'évaluer l'impact du risque climatique sur le reporting financier selon les normes internationales d'information financière (IFRS) ou d'autres cadres de reporting financier. Les PPDs au niveau mondial, national et régional, les fonctions de qualité et les équipes IFRS d'EY, ainsi que d'autres professionnels qui travaillent avec les équipes dans chaque société membre, connaissent bien le personnel, les clients et les processus d'EY et sont facilement accessibles pour soutenir les équipes pour les missions d'assurance ESG.

EY contribue à un certain nombre d'initiatives publiques et privées visant à améliorer la qualité, la comparabilité et la cohérence des rapports ESG, y compris le risque climatique. Ces initiatives sont mises en œuvre niveau mondial, régional et national. Il s'agit par exemple de définir des indicateurs ESG et de proposer des rapports ESG pour l'Embankment Project on Inclusive Capitalism (« EPIC ») et l'International Business Council du Forum économique mondial (« WEF-IBC »). EY met

également des ressources à la disposition des organismes de régulation dans le domaine des rapports de durabilité..

Les revues et consultations



La supervision des travaux d'audit

Les règles EY décrivent les exigences de la participation directe et en temps utile de collaborateurs plus expérimentés aux travaux ainsi que le niveau du jugement requis pour le travail effectué. Les membres de l'équipe chargés de la supervision effectuent une revue détaillée de la documentation d'audit afin de vérifier si elle est exacte et complète. Les exécutifs et les associés responsables de l'engagement effectuent une revue de second niveau afin d'examiner l'adéquation des travaux d'audit dans leur ensemble, ainsi que la présentation de l'information comptable et financière qui s'y rapporte. Lorsque cela est approprié en fonction du risque, un responsable fiscaliste revoit les aspects fiscaux importants et les documents de travail pertinents. Pour les sociétés cotées telles que visée par le Règlement Européen 537/2014 ainsi que pour certaines autres sociétés, un professionnel est chargé de la revue qualité de l'engagement « EQR » (voyez ci-après). Cette personne revoit les points importants en matière de comptabilité, d'information financière, et de procédures d'audit ainsi que les états financiers de la société contrôlée et le rapport d'audit.

La nature, les délais et l'étendue des contrôles dépendent de nombreux facteurs, en ce compris :

- Le risque, la matérialité, la subjectivité et la complexité des matières traitées ;
- La capacité et l'expérience de l'équipe d'audit chargée de préparer la documentation d'audit ;
- Le niveau de participation directe dans les travaux d'audit de la personne chargée de la revue ;
- L'étendue de la consultation.

Les règles EY décrivent aussi les rôles et responsabilités de chaque membre de l'équipe afin de gérer, diriger et superviser l'audit ainsi que les critères pour documenter leurs travaux et leurs conclusions.



Les politiques de consultation

Les règles d'EY en matière de consultation sont basées sur une culture de la collaboration au travers de laquelle les professionnels de l'audit sont encouragés à partager leur point de vue sur des questions complexes en matière de comptabilité, d'audit et d'information financière. L'environnement dans lequel les sociétés membres d'EY travaillent étant devenu plus complexe et mondialement

connecté, la culture de consultation d'EY est devenue encore plus importante afin d'aider les sociétés membres d'EY à tirer les conclusions appropriées et en temps utile pour les entités qu'elles audient. Les exigences en matière de consultation ainsi que les règles qui s'y rapportent sont conçues pour mobiliser les ressources adéquates, de façon à ce que les équipes d'audit puissent aboutir aux conclusions appropriées.

La culture de consultation d'EY permet aux équipes de fournir des services continus, cohérents et de haute qualité qui répondent aux besoins des entités contrôlées, de leurs organes de gouvernance et de toutes les parties prenantes

Il existe une procédure formelle pour les questions complexes et sensibles qui exigent que des consultations aient lieu en dehors de l'équipe d'audit avec d'autres collaborateurs plus expérimentés ou possédant des connaissances spécialisées, et surtout auprès de collaborateurs ayant une expertise au niveau de la pratique professionnelle et des règles d'indépendance. Dans l'intérêt de l'objectivité et du jugement professionnel, les règles d'EY prévoient que les membres du groupe PPD, de l'équipe en charge des matières d'Indépendance ainsi que les autres personnes consultées, ne prennent pas part à la consultation s'ils sont ou ont récemment été au service du client faisant l'objet de la consultation. Dans ces circonstances, d'autres personnes dument qualifiées seront désignées.

Les politiques d'EY exigent également que toutes les consultations soient documentées, ainsi que l'obligation d'établir une note d'analyse écrite de la personne consultée qui démontre la compréhension de la question et présente la conclusion.

La vérification de la qualité par le "EQR" ("Les personnes chargées de la qualité")

Les règles en matière de revue de la qualité s'appliquent aux engagements d'audit et d'assurance. Les personnes chargées de la qualité sont des professionnels expérimentés disposant de connaissances approfondies. Ils sont indépendantes de l'équipe chargée de la mission d'audit et fournissent une évaluation objective des jugements importants faits par cette dernière et des conclusions formulées dans le rapport d'audit. La revue de qualité d'un engagement, n'évince pas pour autant la responsabilité de l'associé en charge de la mission. En aucun cas, la responsabilité de la qualité ne peut être déléguée à une autre personne.

La revue qualité d'un engagement couvre tout le cycle de la mission en ce compris la planification des travaux, l'évaluation des risques, la stratégie et l'exécution des procédures d'audit. Les règles et

procédures régissant l'exécution et la documentation des revues de qualité, établissent des lignes directrices spécifiques quant à la nature, la planification, l'étendue des procédures à exécuter et la documentation requise attestant de leur exécution. En toutes circonstances, la revue de qualité de l'engagement doit être terminée avant la date du rapport d'audit.

Les contrôles de qualité des audits sont exécutés par des associés d'audit conformément aux normes professionnelles qui régissent les audits de toutes les de toutes les entités d'intérêt public et de celles considérées comme nécessitant une surveillance étroite. Le PPD belge approuve toutes les missions de contrôle de la qualité.

La procédure de résolution des conflits en cas de divergence d'opinion

La culture d'EY est basée sur la collaboration et nous encourageons nos collaborateurs à s'exprimer en cas de conflit professionnel ou de problème lié à une mission avec un client, sans crainte de sanctions. Nos règles et procédures invitent les membres d'une équipe d'audit à signaler tout désaccord portant sur une question importante en matière de comptabilité, d'audit ou de reporting.

Ces règles sont inculquées à nos collaborateurs dès qu'ils intègrent EY, et nous promovons une culture qui renforce la responsabilité et l'autorité individuelle afin d'être capable de se forger leur propre opinion sur base d'avis divergents.

Les différences d'opinions professionnelles survenant lors d'un audit sont généralement aplanies au sein même de l'équipe d'audit. Cependant, si un membre de l'équipe impliqué dans la discussion d'un problème n'est pas satisfait de la solution retenue, il a la faculté de s'assurer que ce problème a été transmis à un niveau hiérarchique supérieur, et ce, jusqu'à ce qu'un accord soit atteint ou qu'une décision finale soit prise, en ce compris la consultation avec le PPD, si nécessaire.

En outre, si le professionnel en charge de la qualité émet une recommandation que l'associé responsable de l'audit n'accepte pas de suivre ou que la problématique n'est pas traitée à la satisfaction du professionnel en charge de la qualité, le rapport d'audit ne peut pas être émis tant que ce désaccord n'a pas été résolu. Les divergences d'opinions professionnelles qui sont résolues en consultation avec le PPD, doivent être documentées de manière appropriée.

Rotation et longue association

EY soutient la rotation obligatoire des associés d'audit en tant que moyen permettant de renforcer l'indépendance. EY Belgique se conforme au Code

IESBA, au règlement européen n° 537/2014 du Parlement Européen et du Conseil du 16 avril 2014, à la loi du 7 décembre 2016 portant organisation de la profession et de la supervision publique des réviseurs d'entreprises ainsi dans le cas échéant, aux règles prévues par la Commission Boursière aux Etats-Unis (« SEC »).

EY Belgique soutient la rotation des associés dans la mesure où elle permet un regard neuf tout en assurant à la fois l'indépendance par rapport la direction de la société et le maintien de l'expertise et la connaissance de la société auditée. La rotation des associés, combinée aux exigences en matière d'indépendance, aux systèmes de contrôle interne de qualité performants et à la surveillance indépendante de l'audit, contribuent à renforcer l'indépendance et l'objectivité et sont des garanties importantes d'un audit de qualité.

L'article 17 du règlement Européen n° 537/2014 ainsi que la loi du 7 décembre 2016 exigent la rotation après six ans du représentant permanent du cabinet dans le cas d'un contrôle légal auprès d'une Entité d'Intérêt Public (EIP). Suite à la rotation, le représentant permanent du cabinet ne peut à nouveau participer au contrôle légal qu'à l'issue d'une période minimale de trois ans (délai de viduité). La rotation de l'associé responsable de la revue qualité s'effectue tous les sept ans avec une période de viduité de trois ans.

Au terme des périodes maximales, un associé d'audit principal ne peut pas diriger ou coordonner des services professionnels pour le client d'audit de l'EIP avant l'expiration d'une période de viduité. Cette période est de cinq ans pour l'associé responsable de la mission d'audit, de trois ans pour le réviseur responsable de la revue de la qualité de la mission et de deux ans pour les autres associés, sous réserve de rotation.

Lorsque le délai de viduité pour le représentant permanent prévu par la législation locale est inférieur à cinq ans (ce qui est le cas en Belgique), la période plus courte qui est de trois ans est toutefois maintenue. Cette exception pour l'associé responsable de la mission d'audit principal ne continue à s'appliquer que pour les audits commencés avant le 15 décembre 2023.

Par ailleurs, en application de la loi du 7 décembre 2016 portant organisation de la profession et de la supervision publique des réviseurs d'entreprises, nous avons mis en place un mécanisme de rotation progressive des membres les plus élevés de la hiérarchie qui participent au contrôle légal des comptes, en ce compris les réviseurs d'entreprises. Afin de répondre aux exigences en matière de rotation interne applicables aux associés et les autres membres de l'équipe impliqués pendant une longue

période sur le dossier d'audit, nous avons développé une base de données réunissant les informations nécessaires. Nous avons également établi un processus de planification et de décision qui implique la consultation et l'approbation du PPD et du responsable du département indépendance.



Rotation externe

En ce qui concerne les EIP, nous nous conformons en outre aux exigences de la rotation externe telles que prévues par l'article 17(1) du règlement Européen n° 537/2014.

Le contrôle interne de la qualité

Le programme de contrôle de qualité de l'audit (*Audit Quality Review*, « AQR »), est la pierre angulaire de notre processus de contrôle de la qualité des audits. EY Belgique applique le programme AQR, prépare un rapport portant sur les résultats et développe des plans d'actions. Le programme a pour objectif principal d'évaluer si les systèmes de contrôle de qualité, y compris ceux d'EY Belgique, ont été conçus de façon adéquate et s'ils sont mis en œuvre correctement lors des missions d'audit. Il est vérifié si les règles et procédures, les normes professionnelles et la réglementation sont correctement suivies. Le programme AQR est conforme aux exigences et aux lignes directrices de l'ISQC1. Il peut être complété si nécessaire, afin de respecter les normes professionnelles et la réglementation en vigueur en Belgique. Il soutient également EY Belgique dans ses efforts permanents pour identifier les domaines dans lesquels nous pouvons encore nous perfectionner ou améliorer nos règles et procédures.

Exécuté annuellement, le programme AQR est coordonné et supervisé par des représentants du réseau du PPD, sous la supervision de l'associé responsable au niveau mondial du département Assurance.

Les dossiers contrôlés sont sélectionnés chaque année en fonction des risques en se focalisant sur les engagements d'audit complexes, de grande envergure ou d'intérêt public significatif et en intégrant également des éléments d'imprévisibilité. Le programme AQR inclut un examen détaillé des dossiers focalisée sur les risques et couvre un large échantillon de missions d'audit auprès d'entreprises cotées et non cotées ainsi que des entités d'intérêt public (« EIP ») et des non-EIP. Ces contrôles évaluent la conformité aux règles et procédures internes, aux exigences d'EY GAM ainsi qu'aux normes professionnelles et aux réglementations locales applicables. Il porte également sur la revue d'un échantillon de missions non-audit, afin d'examiner leur conformité aux normes professionnelles applicables, aux règles internes et aux procédures qui

devraient être d'application lors de l'exécution de ces services non-audit. Des contrôles sont en outre menés au niveau du département Assurance afin d'évaluer la conformité aux règles et procédures de contrôle de qualité dans les domaines fonctionnels spécifiés par la norme ISQC1.

Le programme AQR complète les enquêtes externes et les inspections telles que les programmes de contrôle externe par l'autorité de supervision. Il nous informe également sur notre respect des exigences légales, des normes professionnels et des règles et procédures.

Les professionnels chargés du contrôle AQR ainsi que les responsables des équipes sont sélectionnés sur base de leurs qualifications et compétences professionnelles en comptabilité et en audit, tout en tenant compte le secteur dans lequel ils sont spécialisés. Ils ont souvent participé depuis plusieurs années au programme mondial AQR et sont hautement expérimentés en matière d'inspection. Les responsables d'équipes ainsi que les professionnels chargés de ces contrôles sont indépendants de l'engagement et des équipes qu'ils évaluent et sont normalement affectés à des inspections en dehors de leur site local.

La pandémie du COVID-19 continue à nous imposer des restrictions en matière de déplacement et d'interaction en présentiel. L'utilisation d'EY Canvas ainsi que d'autres outils de collaboration ont permis que le programme AQR soit effectivement complété en Belgique dans les délais requis.

Les résultats des AQR sont résumés au niveau mondial (y compris pour les pays et les régions), ainsi que les domaines clés pour lesquels les résultats indiquent que des améliorations continues sont nécessaires. Les résultats résumés sont partagés au sein du réseau. Les mesures visant à résoudre les questions de qualité mises en évidence via le programme AQR et les inspections réglementaires sont pris en charge par la direction du département Assurance et par notre PPD. Ces programmes constituent une source importante d'information sur les bonnes pratiques en matière de contrôle pour nos efforts continus en vue d'améliorer la qualité.

Le contrôle externe de la qualité

Notre cabinet d'audit et nos auditeurs sont soumis au contrôle du Collège de Supervision des Réviseurs d'Entreprises (« CSR »). Dans le cadre de ses inspections, le CSR évalue les systèmes de contrôle qualité et évalue les missions sélectionnées.

Le dernier contrôle de qualité effectué par le CSR a eu lieu entre juin et décembre 2019 et portait principalement sur les prestations non-audit, la communication avec le comité d'audit, ainsi que les

aspects liés à la lutte contre le blanchiment et le financement du terrorisme. Le rapport final d'inspection est attendu pour novembre – décembre 2021.

Nous accordons la plus grande importance aux inspections effectuées par le CSR. Les missions faisant l'objet d'observations significatives sont soumises à un processus de d'analyse des causes (voir ci-après). Conjointement à notre programme AQR, les inspections externes fournissent des enseignements utiles sur la qualité de nos audits. Ces enseignements nous permettent d'exécuter des audits de haute qualité.

L'analyse des causes

L'analyse des causes est un élément central du cadre d'amélioration de la qualité d'EY. Elle fournit une évaluation détaillée des causes profondes qui sous-tendent le résultat favorable ou défavorable d'un audit. Cela permet d'identifier les facteurs clés qui peuvent avoir un impact sur la qualité de l'audit et de prendre des mesures correctives.

La pratique d'audit d'EY Belgique identifie et évalue les facteurs de causalité lorsqu'une analyse des causes est réalisée. L'analyse de cette recherche permet de mieux comprendre les facteurs à l'origine des résultats positifs et négatifs des inspections. Des plans d'action réactifs sont élaborés pour traiter les causes profondes des constatations importantes liées aux missions. Le département d'audit d'EY Belgique examine la nature et la prévalence des causes profondes afin de déterminer si des problèmes systémiques existent et, le cas échéant, des plans d'actions supplémentaires sont élaborés. La Global Remediation Taskforce d'EY est chargée de traiter les causes profondes généralisées dans l'ensemble du réseau et de mettre en œuvre des plans d'actions réactifs à plus grande échelle.

La conformité aux exigences légales

Le Code de Conduite d'EY fournit des normes claires appelées à guider nos actions et notre comportement professionnel. EY Belgique se conforme aux lois et réglementations en vigueur et les valeurs d'EY forment la base de notre engagement à agir comme il se doit. Cet engagement important est soutenu par un certain nombre de règles et procédures telles que décrites ci-après.

La lutte contre la corruption

Les règles anti-corruption d'EY fournissent à nos collaborateurs des instructions sur la conduite à tenir face à certaines activités illégales ou contraires à l'éthique. Elles mettent l'accent sur l'obligation pour nos collaborateurs de se conformer aux lois en

matière de lutte contre la corruption, tout en définissant la notion de corruption. Elles précisent également les responsabilités en matière de déclaration lorsque des faits de corruption sont découverts. Étant donné l'impact croissant de la corruption dans le monde, nous maintenons un effort soutenu pour ancrer des mesures de lutte contre la corruption au sein d'EY.

Délit d'initié

Les opérations de bourse sont régies par de nombreuses lois et réglementations, et le personnel d'EY est tenu de respecter les lois et réglementations applicables en matière de délits d'initiés. Cela signifie que le personnel d'EY n'a pas le droit de négocier des titres lorsqu'il est en possession d'informations importantes et non publiques.

Les règles globales en matière de délit d'initié insistent sur l'obligation pour nos collaborateurs de ne pas négocier des titres sur la base d'informations privilégiées qu'ils détiendraient. Elles précisent également ce qu'il faut entendre par information privilégiée et identifient les personnes que les collaborateurs d'EY doivent consulter s'ils ont des questions au sujet de leur responsabilité.

Les sanctions commerciales et économiques

Étant donné le niveau d'intégration mondiale d'EY, il est important que nous soyons toujours informés des évolutions constantes des sanctions commerciales et économiques internationales. EY assure le suivi des sanctions édictées dans les différentes régions du monde, tout en conseillant son personnel sur les activités concernées.

La protection des données personnelles

Les règles globales d'EY en matière de protection des données à caractère personnel telles que revues et ré-éditées en 2018 définissent les principes applicables en matière d'utilisation et de protection des données personnelles, passées, présentes et à venir, concernant nos collaborateurs, nos clients, nos fournisseurs et nos partenaires commerciaux. Ces règles sont rigoureusement conformes au Règlement européen Général sur la Protection des Données et aux autres lois et règlements relatifs à la protection et au traitement des données personnelles. EY a également mis en place des règles strictes, approuvées par les régulateurs européens, pour faciliter le transfert des données personnelles au sein du réseau EY. Par ailleurs, EY Belgique dispose d'une structure afin de satisfaire aux exigences spécifiques belges de *Data privacy*.

La conservation des documents

Les règles de EY Belgique en matière de conservation des documents s'appliquent à toutes les missions et à tous nos collaborateurs. Ces règles prévoient que tous les documents doivent être conservés chaque fois qu'une personne a connaissance d'une réclamation, d'un litige, d'une enquête, d'une citation à comparaître ou de toute autre procédure administrative, existante ou raisonnablement potentielle, nous concernant ou concernant l'un de nos clients et pouvant être liée à notre mission. Elle traite également des exigences légales belges applicables à la création et à la conservation des documents des missions exécutées.

Prévention du blanchiment des capitaux et financement du terrorisme

La réglementation stipule que nous devons mettre en œuvre des mesures de vigilance à l'égard de tous nos clients, ce qui comprend l'analyse et l'attribution d'un niveau de risque à chacun de nos clients et leur identification. Le règlement prévoit également l'obligation de déclarer toute opération suspecte de blanchiment d'argent à la Cellule de Traitement des Informations Financières ("CTIF").

EY Belgique a mis en place une équipe supervisée par le *AML Compliance Officer* et développe les procédures et ressources nécessaires pour se conformer à toutes les obligations en matière de lutte contre le blanchiment d'argent. Des procédures de contrôle ont également été mises en place pour assurer la conformité à la réglementation. Un programme de formation est également en place.

Enfin, la politique et les mesures prises au niveau d'EY Belgique sont décrites dans un rapport annuel qui doit être approuvé par la comité de direction d'EY Belgique.

Les pratiques en matière d'indépendance

Les pratiques d'EY en matière d'indépendance sont conçues pour qu'EY Belgique et tous ses collaborateurs respectent les normes d'indépendance applicables aux missions spécifiques en ce compris, par exemple, les normes d'indépendance établies par le Code d'éthique de l'IESBA ainsi que les règles d'indépendance belges prévues par la loi du 7 décembre 2016.

Nous examinons et nous évaluons l'indépendance sous différents aspects, en ce compris : les relations financières à la fois de la firme et des collaborateurs, les relations de travail, les relations d'affaires, la compatibilité des services que nous pouvons fournir à nos clients audit, la rotation des associés, les honoraires, le cas échéant l'approbation préalable du comité d'audit et la rémunération et l'indemnisation des associés.

Le non-respect des règles d'indépendance engendre certaines conséquences en termes de promotion et de rémunération personnelle; elles peuvent également conduire à des mesures disciplinaires et notamment la fin de la relation avec EY Belgique.

EY Belgique a mis en œuvre des applications, des outils et des procédures afin de nous aider et de soutenir nos collaborateurs à satisfaire aux règles d'indépendance.

La EYG Independence Policy

La EYG Independence Policy définit les règles d'indépendance qui s'appliquent aux sociétés membres du réseau, aux professionnels et à tous les collaborateurs. Il s'agit de règles strictes, basées sur le Code IESBA, et qui sont, le cas échéant, complétées par les règles locales lorsque celle-ci s'avèrent plus strictes. La EYG Independence Policy contient également des conseils pratiques visant à aider nos collaborateurs à appliquer les règles d'indépendance. Ces règles sont facilement consultables via l'intranet d'EY.

Le Global Independence System (« GIS »)

Le Global Independence System (« GIS ») est un outil intranet qui aide nos professionnels à identifier les entités à l'égard desquelles nous devons être indépendants. Il permet également d'identifier les restrictions qui leur sont dès lors applicables. Il s'agit généralement des sociétés cotées que nous auditons et de leurs filiales, ainsi que d'autres types de clients pour lesquels nous réalisons également des missions d'attestation ou d'audit financier. L'outil comporte les arborescences des clients audits; ces arborescences sont régulièrement actualisées par les équipes en charge de l'audit. Les données comprennent des annotations indiquant les règles d'indépendance applicables à chacune des entités afin d'aider nos professionnels à déterminer quel type de services ils peuvent fournir ou les relations qui peuvent être nouées.

Le Global Monitoring System (« GMS »)

Le Global Monitoring (« GMS ») est un autre outil important implémenté au niveau mondial et qui a pour objet d'aider nos associés et collaborateurs à identifier les titres, valeurs et autres intérêts financiers non autorisés. Les professionnels à partir du rang de 'manager' sont tenus de rapporter via le GMS les titres et valeurs détenus par eux-mêmes ou par les membres de leur famille immédiate. Lorsqu'une personne rapporte un titre non autorisé ou si l'un des titres qu'elle détient devient interdit, elle reçoit une notification lui demandant d'en disposer. Les exceptions qui ont été identifiées sont rapportées via un système de reporting des incidents en matière d'indépendance pour les aspects réglementaires.

Le GMS permet l'exécution des procédures annuelles et trimestrielles de confirmation d'indépendance, telles que décrites ci-après.

➤ La conformité à l'indépendance

EY a mis en place un certain nombre de procédures et de programmes visant à contrôler le respect des règles d'indépendance d'EY tant par les professionnels que par les sociétés membres. Ceci englobe les activités, programmes et processus détaillés ci-après.

➤ Les confirmations d'indépendance

Chaque année, EY Belgique est tenu de confirmer sa conformité aux règles globales d'indépendance au travers d'une procédure mise en place au niveau de l'« Area » ainsi que de rapporter les exceptions éventuelles identifiées.

Au moins une fois par an, tous les professionnels d'EY ainsi que certaines autres personnes, en fonction de leur rôle ou de leur fonction, sont tenus de confirmer leur conformité aux règles d'indépendance et aux procédures. Pour les associés, cette confirmation est renouvelée trimestriellement.

➤ Les revues de conformité en matière d'indépendance

EY contrôle ses sociétés membres dans le but d'évaluer leur conformité aux règles d'indépendance. Ces contrôles portent sur les services non-audit, les relations d'affaires avec les sociétés que nous auditons et les relations financières des sociétés membres.

➤ Personal Independence Compliance Testing

Chaque année, l'équipe d'indépendance au niveau Global arrête le programme annuel visant à tester la conformité de nos collaborateurs aux règles d'indépendance et au reporting d'informations dans le GMS. Pendant le cycle de test de 2021, EY Belgique a testé 116 associés et autres collaborateurs.

➤ Les services non-audit

EY contrôle la conformité avec les normes professionnelles, loi et autres règles régissant la prestation de services non-audit à des clients audits par divers mécanismes incluant notamment l'utilisation d'outils (tels que PACE, voir page 20, et le Service Offering Reference Tool (« SORT ») décrit ci-après), le suivi de formations, et le respect de procédures obligatoires pendant la réalisation des audits ainsi que nos processus d'inspection interne. Un processus d'examen et d'approbation de certains services non-audit préalablement à l'acceptation de la mission a été mis en place.

➤ Le Global Independence Learning

EYG a développé un éventail de programmes de formation relatifs à l'indépendance. Tous les professionnels d'EY ainsi que certains autres membres du personnel sont tenus de suivre une formation annuelle contribuant ainsi à maintenir notre indépendance à l'égard des sociétés auditées par EY.

L'objectif est d'aider nos collaborateurs à comprendre leurs responsabilités et de leur permettre, ainsi qu'EY, d'être libre de tout intérêt susceptible d'être considéré comme incompatible avec l'objectivité, l'intégrité et l'impartialité à l'égard d'un client audit.

La formation annuelle couvre nos exigences en matière d'indépendance tout en mettant l'accent sur les changements récents apportés à la réglementation, ainsi que les thèmes et sujets récurrents importants. Le suivi en temps opportuns de la formation annuelle est non seulement exigé mais également contrôlé de près. Au terme de cette formation, nos collaborateurs sont évalués et doivent obtenir un résultat minimum de 75% au test.

Outre le programme de formation annuelle, la sensibilisation à l'indépendance est promue au travers d'autres événements ou supports, tels que par exemple la formation des nouveaux collaborateurs, et certains programmes ou formations propres aux lignes de services.

➤ Le Service Offering Reference Tool (SORT)

Nous évaluons et contrôlons en permanence notre offre de services, de manière à confirmer qu'ils sont autorisés par les lois et normes professionnelles et à nous assurer que nous disposons des méthodologies, des procédures adéquates lorsque de nouvelles offres de services sont développées. Nous limitons les services susceptibles de présenter des risques excessifs en matière d'indépendance ou dans d'autres domaines. Le Service Offering Reference Tool (« SORT ») est un outil qui informe nos collaborateurs sur notre offre de services. Il permet également d'identifier les services pouvant être fournis à des clients audits et non audits, ainsi que toute question en matière d'indépendance et de gestion des risques.

➤ La surveillance de nos relations d'affaires – Business Relationship Evaluation Tool (« BRET »)

Nos collaborateurs sont dans de nombreuses circonstances tenus d'utiliser l'outil d'évaluation des relations d'affaires appelé BRET afin d'identifier, évaluer et obtenir l'approbation préalable d'une

relation d'affaires potentielle avec un client d'audit, et ce dans le but de nous conformer aux exigences d'indépendance.



Les comités d'audit et la supervision de l'indépendance

Nous reconnaissons le rôle important que jouent les comités d'audit et les organes de gouvernance équivalent dans la supervision de l'indépendance de l'auditeur. Les comités d'audit responsables et indépendants jouent un rôle vital dans l'intérêt des actionnaires au niveau de la protection de l'indépendance et de la prévention des conflits d'intérêts. Nous sommes engagés dans une communication solide et régulière avec les comités d'audit ou autres organes chargés de la gouvernance d'entreprise. Au travers des revues de qualité d'EY, nous contrôlons et testons la conformité aux exigences en matière de communication avec les comités d'audit ainsi que l'approbation préalable des services non-audit.

La formation continue des professionnels de l'audit

Développement des employés EY

› Développement professionnel

Le perfectionnement continu des compétences et des connaissances de nos collaborateurs est essentiel à la réalisation de l'objectif que nous poursuivons et qui vise à accroître la confiance dans les marchés financiers.

Nous permettons à nos collaborateurs d'acquérir l'expérience adéquate et d'avoir accès aux apprentissages et au coaching nécessaires à leur évolution.

Les expériences acquises au jour le jour sont partagées de manière systématique au niveau local, tandis que le socle commun d'apprentissage de l'audit d'EY est défini de manière cohérente au niveau global. Ceci est soutenu tout au long de la formation par des professionnels plus expérimentés qui aident à transformer les connaissances et l'expérience au niveau pratique

La formation assurée par l'Audit Academy, combine des formations interactives en présentiel ou de manière virtuelle qui se basent sur des simulations et des modules d'e-learning à la demande comprenant un renforcement et un support applicatif adéquat. Ceux-ci sont complétés par des programmes d'apprentissage élaborés en réponse aux changements apportés aux normes comptables et à la présentation de l'information financière, à l'indépendance et aux normes professionnelles, aux nouvelles technologies et aux nouveaux enjeux liés aux questions émergentes.

Lorsqu'EY réalise l'audit et l'évaluation d'états financiers conformément aux Normes Internationales de Reporting Financier (« IFRS »), les membres de l'équipe concernés suivent des formations leur permettant d'être accrédités IFRS.

EY Belgique demande à ses auditeurs de suivre au moins 20 heures de formation continue chaque année et au moins 120 heures sur une période de trois ans. Sur l'ensemble de ces heures, 40 % des formations (soit 8 heures au minimum chaque année et 48 heures sur

une période de trois ans) doivent couvrir des matières techniques en comptabilité et en audit.

› La connaissance et les communications internes

Outre le développement de nos professionnels et la gestion des performances, nous comprenons l'importance de fournir des équipes disposant d'informations à jour afin de leur permettre d'exécuter leurs obligations professionnelles. EY réalise d'importants investissements dans les réseaux de connaissance et de communication pour permettre une diffusion rapide de l'information en vue de stimuler ainsi la collaboration et le partage des meilleures pratiques entre nos collaborateurs. Ceci est d'autant plus important face aux risques émergents engendrés par la pandémie. Parmi les ressources et outils d'EY, citons:

- EY Atlas contient les normes locales et internationales en comptabilité et en audit ainsi que des lignes directrices d'interprétation ;
- Des publications telles que l'International GAAP et IFRS et des exemples d'états financiers ;
- Les Nouvelles Globales de Comptabilité et d'Audit qui couvrent une mise à jour hebdomadaire des règles d'assurance et d'indépendance, les évolutions de ceux qui établissent les normes et des régulateurs ainsi que des commentaires internes sur le sujet ;
- Formation tous les trois mois via support électronique portant sur des thèmes spécifiques propres à la Belgique dans les domaines de la comptabilité, normes IFRS et autres points d'application des instructions PPD ;
- Les alertes pratiques et vidéo conférences couvrent diverses matières générales et spécifiques à chaque pays dans un but d'amélioration permanente des pratiques des sociétés membres en matière d'Assurance.



La gestion de la performance

LEAD est le cadre qui assure la convergence entre la carrière de nos collaborateurs, le développement et la performance. Grâce à un retour d'information continu, au développement, aux conseillers et aux conversations sur la carrière, LEAD aligne les individus sur la stratégie NextWave et permet de se concentrer sur l'avenir. Il contribue au développement de chacun de nos collaborateurs à chaque étape de leur carrière.

Le tableau de bord d'un individu offre une image instantanée de son niveau de performances à l'égard des dimensions définies par la direction ainsi qu'à l'égard de ses pairs en ce inclus les aspects de qualité, de gestion des risques et d'expertise technique. Les commentaires reçus au cours d'un cycle annuel sont regroupés et utilisés pour alimenter les programmes de reconnaissance et rétribution.

Des discussions régulières avec un conseiller sur des sujets tels que les différents parcours professionnels, l'application de technologies émergentes, l'expérience de nouvelles équipes et l'apprentissage permettent d'identifier les possibilités de développement et de développer des compétences tournées vers l'avenir.



L'impact de la COVID 19

Le passage au télé-travail pendant la pandémie de COVID-19 a posé de nouveaux défis à nos collaborateurs. Qu'il s'agisse de maintenir leur motivation à travailler au sein d'une équipe virtuelle, il a été essentiel d'adopter un état d'esprit réceptif au changement. Ces circonstances ont mis en évidence la nécessité de maximiser l'utilisation de la technologie disponible.

Des conseils supplémentaires ont également été fournis pour aider les collaborateurs d'EY à rester connectés et engagés.

Chiffre d'affaires et rémunération

L'information financière

Les données financières représentent le chiffre d'affaires combiné, non consolidé, et comprennent les factures aux clients et le chiffre d'affaires lié aux factures aux autres sociétés membres d'EYG. Les chiffres d'affaires indiqués dans le présent rapport comprennent le chiffre d'affaires des services d'audit et des autres services.

L'information financière relative à EY Réviseurs d'Entreprises et EY Assurance Services est présentée conformément aux règles belges. Elle comprend le chiffre d'affaires provenant :

1. Du contrôle légal des comptes statutaires et consolidés des EIPs, et des entités faisant partie d'un groupe dont la société mère est une EIP ;
 2. Du contrôle légal des comptes statutaires consolidés des autres entités ;
 3. Des services non-audit autorisés fournis aux entités dont les comptes sont contrôlés par l'auditeur statutaire.
 4. Services non-audit fournis à d'autres entités.
- A cela s'ajoute le chiffre d'affaires des autres entités du réseau en Belgique (voir aussi page 7)
5. Services non-audit fournis par d'autres entités EY en Belgique.

L'information financière EY Belgique au 30 juin 2021 en euro :

Service	Revenus	Pourcentage
1. Audit statutaire EIP et services directement liés	19.321.559	21%
2. Services audit pour non-EIP et services directement liés	51.690.690	54%
3. Services non-audit fournis à des clients audit	6.251.725	7%
4. Services non-audit fournis à d'autres entités	16.920.850	18%
Revenu total EY Réviseurs d'Entreprises	94.184.824	100%
5. Services non audit fournis par les autres sociétés membre du réseau en Belgique	288.350.669	
Total des revenus en Belgique	382.535.493	

La rémunération des associés

La qualité est le pilier central de la stratégie de l'activité d'EY et un élément clef de nos systèmes de gestion des performances. Les associés et autres professionnels d'EY Belgique sont évalués et rémunérés sur base de critères qui incluent des indicateurs spécifiques de qualité et de gestion des risques, tenant compte à la fois les actions et les résultats.

LEAD pour les associés, les directeurs et les administrateurs (« PPEDD ») s'applique à tous les associés des sociétés membres d'EYG à travers le monde. LEAD pour PPEDD contribue à l'exécution de la stratégie mondiale en continuant à associer la performance à des objectifs et des valeurs plus larges. Le processus comprend la définition des objectifs, l'évaluation continue, la planification du développement personnel et l'évaluation des performances. Il est lié à la reconnaissance et à la rémunération des associés. La documentation des objectifs et des performances des associés est la pierre angulaire du processus d'évaluation. Les objectifs des associés doivent refléter les différentes priorités définies au niveau mondiales, parmi lesquelles figurent la qualité.

La Directive 2014/56/UE du Parlement européen et du Conseil du 16 avril 2014 interdit l'évaluation et la rétribution des associés ou collaborateurs responsables de missions d'audit et de tout autre associé audit appelé à jouer un rôle clé sur un engagement sur base de la vente de services non-audit à leurs clients audit. Cela renforce nos professionnels dans leur obligation de maintenir notre indépendance et notre objectivité.

Des mesures de performance spécifiques portant sur la qualité et les risques ont été mises en place afin de tenir compte des facteurs suivants :

- L'excellence technique;
- Le respect des valeurs d'EY au travers des comportements et de l'attitude ;
- La démonstration des connaissances et du sens des responsabilités en matière de qualité et de gestion des risques ;
- Le respect des règles et des procédures ;
- La conformité aux lois, réglementations et obligations professionnelles ;
- La contribution à la protection et au renforcement du nom EY.

La philosophie d'EY en matière de rémunération des associés est fondée sur une rétribution différenciée selon les performances appréciées au travers de LEAD. Chaque année, les associés sont évalués sur base de leurs performances en matière de qualité, de service client exceptionnel et d'implication des

collaborateurs, ainsi que sur les indicateurs financiers et de marché.

Nous utilisons un système où la qualité est un élément significatif de l'évaluation globale annuelle de l'associé.

Pour reconnaître la valeur des différents rôles et compétences sur le marché, et pour attirer et conserver des collaborateurs très performants, la rémunération globale est également calculée sur les facteurs suivants :

- L'expérience;
- Le rôle et les responsabilités;
- Le potentiel à long terme.

Le non-respect des normes de qualité entraîne des actions correctives, qui peuvent inclure un ajustement de la rémunération, une formation complémentaire, une supervision plus étroite ou un changement d'affectation. Une non-conformité récurrente ou particulièrement grave peut entraîner une exclusion d'EY Belgique.

Annexe 1:

Liste des entités d'intérêt public

Entités d'intérêt public pour lesquelles EY Belgique effectue un audit

Au cours de l'exercice clôturé au 30 juin 2021, EY Belgique a effectué des contrôles légaux des entités d'intérêt public suivantes

Entités d'intérêt public telles que définies dans le Code des sociétés et des Associations :

Abo-Group Environment NV
Ackermans & van Haaren NV
Aedifica NV
AION Bank SA
AKKA Technologies SE
Atenor SA (*)
Athora Belgium NV
Baloise Belgium NV
Banimmo NV
Bank J. Van Breda en C° NV
Befimmo NV
BPost NV
Byblos Bank Europe SA
Campine NV (*)
Care Property Invest NV
Celyad Oncology SA
Compagnie d'Entreprises CFE SA (*)
Credimo NV (*)
Crelan NV
Crelan Insurance NV
Crelanco CV
D.A.S. Société Anonyme Belge d'Assurances de Protection Juridique
Delen Private Bank NV
DKV Belgium SA
Econocom Group SE
Elia Group NV
Elia Transmission Belgium NV
Ergo Insurance NV
Etablissements Franz Colruyt NV

Europabank NV
Europese Maatschappij voor Schaderegeling en Expertise NV
EVS Broadcast Equipment SA
Fluvius System Operator CV
Fluxys Belgium NV
Hamon & Cie (International) SA
Home Invest Belgium NV
Intégrale NV (*)
Ion Beam Applications SA
Keyware Technologies NV
MLOZ Insurance
Montea NV
Nextensa NV
NV Bekaert SA (*)
Nyxoah SA
Optimco NV
Patronale Life SA
Resilux NV
Sibelga SC
Sipef NV (*)
Sofina NV
TINC Comm VA
Umicore NV (*)
United Taiwan Bank SA
Van de Velde NV
Vastned Retail Belgium NV
Xerius Onderlinge Verzekeringsvereniging
Zenitel NV (**)

Autres sociétés cotées:

AudioValley SA
Aquafin NV
Emakina Group SA
Extensa Group SA
La Lorraine Bakery Group NV
Studio 100 NV
Thomas & Piron Holding SA

(*) EY a été nommé avant le 30 juin 2021 et va contrôler les comptes pour la première fois en 2021.

(**) Les actions de ces sociétés ne sont plus cotées depuis juin 2021

Annexe 2: Liste des sociétés membres d'EYG enregistrées



Liste des sociétés membres d'EYG enregistrées dans un état membre de l'UE ou de EEE

Liste des sociétés membres d'EYG qui sont au 30 juin 2021 enregistrées dans un état membre de l'UE ou de EEE

Member State	Statutory auditor or audit firm
Autriche	Ernst & Young Wirtschaftspruefungsgesellschaft mbH
Belgique	EY Assurance Services SRL EY Bedrijfsrevisoren SRL EY Europe SCRL
Bulgarie	Ernst & Young Audit OOD
Croatie	Ernst & Young d.o.o. Ernst & Young Croatia d.o.o.
Chypres	Ernst & Young Cyprus Limited Ernst & Young Ernst & Young CEA (South) Services Ltd Ernst & Young CEA (South) Holdings Plc
République Tchèque	Ernst & Young Audit, s.r.o.
Danemark	EY Godkendt Revisionspartnerselskab EY Grønland Statsautoriseret Revisionspartnerselskab EY Net Source A/S
Estonie	Ernst & Young Baltic AS Baltic Network OU
Finlande	Ernst & Young Oy
France	Artois Auditex Ernst & Young Audit Ernst & Young et Autres EY & Associés Picarle et Associates
Allemagne	Ernst & Young GmbH Wirtschaftsprüfungsgesellschaft Ernst & Young Heilbronner Treuhand GmbH Wirtschaftsprüfungsgesellschaft EY Revision und Treuhand GmbH Wirtschaftsprüfungsgesellschaft Treuhand-Süd GmbH Wirtschaftsprüfungsgesellschaft Steuerberatungsgesellschaft Schitag Schwäbische Treuhand GmbH Wirtschaftsprüfungsgesellschaft

Member State	Statutory auditor or audit firm
Grèce	Ernst & Young (Hellas) Certified Auditors Accountants SA
Hongrie	Ernst & Young Könyvvizsgáló Korlátolt Felelősségű Társaság
Islande	Ernst & Young ehf
Irlande	Ernst & Young Chartered Accountants
Italie	EY S.p.A.
Lettonie	Ernst & Young Baltic SIA
Liechtenstein	Ernst & Young AG, Basel Ernst & Young AG, Basel Ernst & Young GmbH Wirtschaftsprüfungsgesellschaft Ernst & Young AG, Vaduz
Lituanie	Ernst & Young Baltic UAB
Luxembourg	Compagnie de Révision S.A. Ernst & Young Luxembourg S.A. Ernst & Young S.A.
Malte	Ernst & Young Malta Limited
Pays-Bas	Ernst & Young Accountants LLP
Norvège	Ernst & Young AS
Pologne	Ernst & Young Audyt Polska sp. z o.o. Ernst & Young Audyt Polska Spółka z ograniczoną odpowiedzialnością Finance spółka komandytowa Ernst & Young Audyt Polska spółka z ograniczoną odpowiedzialnością Doradztwo Podatkowe spółka komandytowa Ernst & Young Audyt Polska spółka z ograniczoną odpowiedzialnością sp. k. Ernst & Young Usługi Finansowe Audyt sp. z o.o.
Portugal	Ernst & Young Audit & Associados - SROC, S.A.
Roumanie	Ernst & Young Assurance Services S.r.l. Ernst & Young Support Services SRL
Slovaquie	Ernst & Young Slovakia, spol. s r.o.
Slovenie	Ernst & Young d.o.o.
Espagne	ATD Auditores Sector Público, S.L.U Ernst & Young, S.L.
Suède	Ernst & Young AB

Le chiffre d'affaires total pour l'exercice clôturé au 30 juin 2021 des sociétés membres de l'EYG (en ce compris la Grande Bretagne et Gibraltar jusqu'au 31 décembre 2020 qui correspond à la fin de période de transition liée au Brexit) qui résultent des contrôles légaux des états financiers annuels et consolidés s'élève à environ 2,6 milliards d'euros.

La vocation d'EY est de construire un meilleur monde du travail, en aidant à créer de la valeur à long terme pour les clients, les personnes et la société. EY vise à instaurer la confiance dans les marchés des capitaux.

Grâce aux données et à la technologie, plusieurs équipes d'EY dans plus de 150 pays fournissent des conseils fiables et aident les clients à se développer, à se transformer et à fonctionner.

Travaillant dans les domaines de l'assurance, du conseil, du droit, de la stratégie, de la fiscalité et des transactions, les équipes d'EY posent de meilleures questions pour trouver de nouvelles réponses aux problèmes complexes auxquels notre monde est confronté aujourd'hui.

EY fait référence à l'organisation mondiale, et peut se référer à une ou plusieurs des entreprises membres d'Ernst & Young Global Limited, chacune d'entre elles étant une entité juridique distincte. Ernst & Young Global Limited, une société britannique à responsabilité limitée par garantie, ne fournit pas de services aux clients. Des informations sur la manière dont EY collecte et utilise les données personnelles et une description des droits des individus en vertu de la législation sur la protection des données sont disponibles sur le site ey.com/privacy. Les entreprises membres de EY n'offrent pas de services juridiques là où la législation locale l'interdit. Pour plus d'informations sur notre organisation, veuillez consulter le site ey.com.

© 2021 EYGM Ltd.
Tous droits réservés.

BMC Agency GA 151342597
EYG no. 006680-21Gbl
ED None

Le présent matériel a été préparé à des fins d'information général uniquement, il n'est pas destiné à être utilisé dans un contexte comptable, fiscale ou autre conseils professionnels. Pour obtenir un avis spécifique, veuillez consulter vos conseillers habituels.

ey.com